

Référendum 95



L'EXPRESS POLITIQUE

L'ADQ PRÉSENTERA SA QUESTION

■ L'Action démocratique du Québec présentera elle-même en mars le texte d'une question référendaire qu'elle voudrait voir soumise à la population lors du référendum prévu pour 1995. « On présentera notre question au mois de mars et elle impliquera une obligation de résultat », a dit hier le chef de cette formation politique, Mario Dumont. La question référendaire prévue dans l'avant-projet de loi que le premier ministre Jacques Parizeau a déposé à l'Assemblée nationale le 6 décembre dernier est la suivante : « Êtes-vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec ? ». M. Dumont a souligné que le gouvernement du Parti québécois semble maintenant prêt à accepter des modifications à la question qu'il entendait soumettre originellement aux électeurs. Le chef de l'ADQ n'a pas voulu détailler les termes qu'il voudrait voir dans la question référendaire. Mais cette question devra tenir compte de la position exprimée par sa formation politique et distribuée récemment dans tous les foyers du Québec, soit une « nouvelle union Québec-Canada ». *d'après PC*



PHOTO PC

En 1965, des députés libéraux chantaient fièrement le *O Canada* derrière le nouveau drapeau canadien

L'UNIFOLIÉ : IL Y A TRENTE ANS

■ Il y a trente ans aujourd'hui, l'unifolié était hissé pour la première fois sur la colline parlementaire, à Ottawa. Après quarante ans de disputes, le gouvernement libéral de Lester B. Pearson avait finalement donné un drapeau aux Canadiens. Jusque là, on avait utilisé le Red Ensign, arborant le Union Jack britannique à son extrémité supérieure.

DES GENS D'AFFAIRES POUR LE NON

■ Un nouveau regroupement de gens d'affaires pour le NON a été lancé, hier, soit le Conseil québécois des gens d'affaires pour le Canada (COGAC). Présidé par Pierre Côté, président du conseil de Celanese Canada, le groupe entend dire aux Québécois pourquoi « l'aventure que nous proposons les indépendantistes peut s'avérer très coûteuse pour le Québec ». Parmi les membres du comité de coordination du COGAC on compte Laurent Beaudoin, président de Bombardier, Raymond Cyr, président du conseil de Bell Canada, Yves Fortier, associé principal chez Ogilvy Renault (et ancien ambassadeur du Canada aux Nations-Unies), Guy St-Pierre, président de SNC-Lavalin, Francis Fox, associé principal chez Martineau Walker, Paul Gobeil, vice-président du conseil de Métro-Richelieu. *d'après PC*

LE CMR C'EST VENDREDI

■ C'est vendredi après-midi à 13 heures que devrait être signée, à Saint-Jean-sur-Richelieu, l'entente entre le gouvernement fédéral et la coalition locale sur l'avenir du Collège militaire royal de Saint-Jean. Cette entente survient près d'un an après l'annonce de la fermeture de l'institution, dans le budget fédéral de l'an dernier. Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé y sera présent. À Québec on garde le silence autour de l'entente qui reprend exactement l'accord de principe qu'avait repoussé le gouvernement Parizeau l'automne dernier. On signale toutefois que le temps qu'ont mis à s'entendre Ottawa et les gens de la région en dit long sur les problèmes qu'il y avait à assurer la survie de l'institution avec l'enveloppe accordée par Ottawa — cinq millions par année, pour cinq ans. *Denis Lessard*

SOMMET SUR LA RÉGIONALISATION

■ Le gouvernement Parizeau organisera un important sommet sur la régionalisation et la décentralisation en avril prochain. Janvier Cliche, le président de l'Association québécoise des organismes régionaux de concertation, AQORCD saluait hier la décision du ministre du développement régional, Guy Chevrette de tenir une telle rencontre. Pour l'association, qui représente tous les Conseils de développement régional (CRD) du Québec, ce forum influencera les discussions à la table Québec-municipalités, où on évalue les pouvoirs susceptibles de passer d'un palier de gouvernement à l'autre. *Denis Lessard*



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Marcel Masse s'est retrouvé devant une salle presque déserte, hier, à l'Université du Québec à Montréal, où il s'était rendu pour expliquer le fonctionnement de la commission de Montréal sur l'avenir du Québec, qu'il préside.

Masse prêt à écouter les problèmes des gens

Les commissions de Montréal et de Québec prennent leur envol aujourd'hui

MARIO FONTAINE

Que des gens viennent parler de tout autre chose que de souveraineté devant les Commissions sur l'avenir du Québec ne gêne en rien Marcel Masse, qui présidera celle de Montréal à compter de cet après-midi.

« Les citoyens se sont emparés des Commissions et c'est ce que tout le monde recherche. Je veux laisser la parole aux gens le plus possible. L'avant-projet de loi invite à une discussion très large. Il y a même une page blanche pour dire ce qu'on voudrait y voir », a expliqué hier M. Masse.

L'ancien ministre conservateur fait remarquer que bien des participants aux Commissions n'ont jamais pris la parole dans un contexte semblable. Ce qui peut expliquer certaines maladrotes. Leurs problèmes immédiats les préoccupent beaucoup, poursuit M. Masse, il faut les écouter.

Une opinion qu'il partage avec le

premier ministre Parizeau. M. Parizeau défendait lui aussi, hier, le droit des intervenants d'aborder des sujets sans rapport direct avec l'avenir constitutionnel du Québec. « Attention à ceux qui disent que les gens discutent de toutes espèces de choses, a souligné le premier ministre. C'est vrai qu'ils le font et c'est très bien comme cela. »

Cette pléthore de témoignages complique toutefois la vie du secrétariat chargé de les compiler. Son directeur, Gilles Châtillon, a du reste indiqué hier qu'un tri sera fait dans les mémoires présentés, de sorte que seuls les plus pertinents soient exposés devant les commissaires. Jusqu'à présent ils ont entendu 484 sur les 1285 reçus. Le contenu des autres sera résumé par les préposés du secrétariat.

Près de 16 000 personnes ont déjà assisté aux séances des commissions et le mouvement va s'accélérer aujourd'hui, alors que les deux plus grosses prennent leur envol : celles de Montréal et de Québec.

Ce n'est pas un hasard, a affirmé hier Marcel Masse, si Montréal et Québec démarrent avec une semaine et demie de retard : on voulait donner la chance aux régions d'être les premières sur les tribunes. Il faut aussi dire que M. Masse était en Afrique et Jean-Paul L'Allier en Europe quand on attachait les dernières ficelles de leurs commissions...

C'est pour en expliquer le fonctionnement que Marcel Masse s'est rendu hier à l'Université du Québec à Montréal. Il s'est toutefois retrouvé devant une salle presque déserte, occupée par à peine une cinquantaine de personnes dont une dizaine de journalistes et autant de membres du personnel.

Et les poètes ?

La petite trentaine d'étudiants présents l'ont interrogé pendant une heure sur la place des communautés ethniques dans le processus, la couverture des médias jugée trop fédéraliste, la fa-

çon dont on s'y prendra pour entendre tout le monde, le propre cheminement politique de M. Masse, etc.

Il y en a même un qui a demandé si les poètes étaient bienvenus à sa commission. Certainement, lui a répondu M. Masse, qui en lance les travaux cet après-midi au Musée d'art contemporain. En matinée, le ministre canadien du Patrimoine aura fêté les 30 ans du drapeau canadien à un coin de rue de là...

Ses premiers clients : la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, suivie notamment d'une section de la Société Saint-Jean Baptiste, de SOS Racisme et du politologue Denis Monière.

Les 23 commissaires, tous bénévoles, siégeront jusqu'au cinq mars dans cinq sous-régions de l'île de Montréal, après quoi ils rédigeront leur rapport qui devra être prêt le 10 mars. Pour l'heure, quelque 900 personnes se sont enregistrées pour faire une présentation devant la commission.



PHOTO PC

Notant la légère remontée de la proportion des appuis obtenus par le Bloc québécois par rapport aux élections générales de 1993, Jacques Parizeau voit dans les résultats de Brome-Missisquoi « le contraire » d'un recul pour la souveraineté. M. Parizeau visitait hier un hôpital de soins prolongés en compagnie de son épouse, Mme Lisette Lapointe.

Brome-Missisquoi: Chrétien opte pour la sobriété; Parizeau pavoise

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Même si ce sont les libéraux de Jean Chrétien qui ont remporté l'élection partielle de Brome-Missisquoi, lundi soir, le premier ministre Jacques Parizeau était hier autant, sinon davantage disposé à pavoiser que son homologue fédéral.

Notant la légère remontée de la proportion des appuis obtenus par le Bloc québécois par rapport aux élections générales de 1993, (de 41 p. cent à 43 p. cent), M. Parizeau voit dans ces résultats « le contraire », a-t-il dit, d'un recul pour la souveraineté.

« Le pourcentage du vote a augmenté. Projeté sur le résultat obtenu par le Bloc pour tout le Québec à l'élection fédérale, ça leur donnerait 52 p. cent, s'il y avait eu une élection fédérale à partir des résultats dans Brome-Missisquoi, au lieu des 49 p. cent de 1993. Ce que cela indique, c'est un progrès », calcule-t-il.

Pour autant, les ténors du Bloc québécois étaient plus ou moins enclins hier à transposer ce progrès de leur formation sur la souveraineté, et pour cause. Tout au long de la campagne

dans Brome-Missisquoi, ils avaient défendu d'autres enjeux que la souveraineté, exhortant les électeurs à ne pas faire de leur vote un message pré-référendaire.

Dans une lettre à son candidat défait, Jean-François Bertrand, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard s'en est tenu, pour sa part, à parler d'un résultat « décevant », tout en soulignant le caractère difficile, du point de vue souverainiste, de la circonscription.

Côté libéral, la consigne était visiblement à la sobriété. « C'est un bon signe parce que les fédéralistes sont unis », a affirmé le premier ministre Jean Chrétien.

Dans les circonstances, le gouvernement Parizeau ne sera-t-il pas tenté de renoncer à son projet de référendum ? lui a-t-on demandé. « Un gardien de but ne fait jamais les premiers mouvements. Je l'attends », a répliqué le premier ministre fédéral.

Même son de cloche plutôt feutrée chez les principaux ministres québécois du gouvernement fédéral. « Quel que soit le résultat dans Brome-Missisquoi, je pense qu'il nous reste encore beaucoup de travail à faire et que nous devons utiliser les prochains mois et montrer aux Québécois les coûts énor-

mes de la séparation », avance le ministre aux Affaires intergouvernementales, Marcel Massé.

« Il ne s'agit pas de faire du triomphalisme. Nous avons un excellent candidat. Il a gagné », souligne de son côté le lieutenant québécois André Ouellet.

À l'issue de cette élection partielle, souverainistes et fédéralistes s'entendaient cependant sur une chose hier : le parti conservateur de Jean Charest en est le grand perdant.

« Les gens ont voté pour le drapeau et il s'adonne que ce sont les libéraux qui le tenaient », analyse le principal intéressé. Selon M. Charest, le débat référendaire aurait influencé même les électeurs ontariens d'Ottawa-Vanier. C'est dans l'espoir de raffer le titre d'opposition officielle au Bloc Québécois, calcule-t-il, que plus de 4000 d'entre eux se sont tournés vers le Parti réformiste, condamnant sa formation à une humiliante troisième place.

Pour l'essentiel, le premier ministre fédéral lui-même souscrit à l'analyse de son adversaire conservateur. « Les gens voulaient être unis en vue du référendum. Il en a été la victime. Ça ne veut pas dire que je ne pense pas qu'il sera utile dans un référendum. Je veux que tout le monde travaille dans un référendum », affirme Jean Chrétien.

Ottawa récupère une victime de la « purge » de Parizeau

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement fédéral récupérera sous peu l'un des fonctionnaires québécois les plus directement identifiés au régime libéral. Renaud Caron, fauché dès l'arrivée du PQ au pouvoir en septembre dernier, sera placé aux commandes d'un organisme vital pour la visibilité du gouvernement fédéral au Québec, le Bureau fédéral de développement régional.

Joint hier, M. Caron s'est refusé à tout commentaire. « Je suis fonctionnaire du gouvernement du Québec aujourd'hui, je le suis depuis 21 ans, c'est tout », a-t-il dit.

D'autres sources, provinciales comme fédérales, indiquent qu'il est évident qu'Ottawa veut ainsi mettre plus de muscle dans les interventions du Bureau fédéral de développement régional. Sous le gouvernement Mulroney, le bureau était passablement visible sous la houlette du ministre Benoit Bouchard. Avec les réductions de budgets, le nouveau ministre responsable, Paul Martin, avait amené l'organisme à jouer un profil beaucoup plus bas.

Tout indique d'ailleurs qu'on est passé par-dessus la tête du ministre des Finances pour confier à Renaud Caron les rênes de cet organisme stratégiquement important au Québec. M. Caron remplace Mme Lorraine Goulet, qui avait quitté son poste. Il semble que ce soit Jean Pelletier, le bras droit de Jean Chrétien et familier des couloirs politiques de la Vieille capitale, qui lui ait ouvert les portes à Ottawa.

« Si on a besoin de plus de visibilité, de chercher des opportunités politiques, le Bureau, un gars comme Caron sera sûrement sensible à cela » d'expliquer l'un de ses amis du PLQ.

Le budget du bureau est toutefois voie d'être réduit. De 230 millions, il devrait passer à 179 millions avec le prochain budget Martin, indique-t-on.

Depuis le 12 septembre, M. Caron avait été, le premier, mis au rancart par le gouvernement péquiste. Toujours payé par Québec, il attendait depuis l'automne un nouveau mandat, rapidement délogé du poste de sous-ministre à l'Industrie commerce qu'il occupait jusqu'alors. Avec l'arrivée du gouvernement Bourassa, en 1985, ce professionnel au gouvernement avait connu une montée fulgurante, d'abord au Trésor, avec son ami, Paul Gobeil, puis comme responsable des « emplois supérieurs », le fonctionnaire qui, dans les faits, cautionne les nominations politiques d'un gouvernement.

Un autre haut fonctionnaire québécois identifié au régime libéral passera sous peu à Ottawa. André Maltais, ancien député du PLC dans Manicouagan, entrera dans la haute fonction publique fédérale, vraisemblablement dans ses dossiers de prédilection, les affaires indiennes.

Un bien sombre avenir pour les conservateurs

Deux questions viennent à l'esprit devant un malade qu'on ne parvient pas à réanimer : faut-il s'acharner à le maintenir en vie artificiellement ou essayer un autre traitement ? C'est le dilemme qui se pose, aujourd'hui, aux conservateurs fédéraux après le constat, aux élections partielles de lundi, que leur parti est toujours dans un coma profond.

Ils ont évidemment le choix des circonstances atténuantes pour tenter d'expliquer leur déconfiture et se cramponner à l'idée que, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Dans Brom-Missisquoi, c'est l'incontestable polarisation du vote entre fédéralistes et souverainistes qui a joué contre eux, alors que tout le monde sait que Saint-Henri-Westmount et Ottawa-Vanier sont, depuis toujours, des bastions libéraux. Sans parler du peu d'intérêt suscité par des élections partielles, ni du fait que les conservateurs sont en plein travail de réorganisation de leur machine électorale.

On se console, bien sûr, comme on peut. Mais les chiffres sont là. Dévastateurs. Surtout pour Jean Charest et les conservateurs. Sur un grand total de plus de 68 000 voix exprimées, il ne s'est pas trouvé 3 500 personnes pour leur faire confiance.

Chez lui ou presque, dans le comté voisin, un ancien château fort « bleu » où il a pourtant fait campagne activement, le chef intérimaire a dû se contenter d'un pitoyable 3 p. cent des vo-

tes comparativement aux 17 p. cent obtenus en 1993, lors d'un raz-de-marée sans précédent contre le PC. Score identique dans Saint-Henri-Westmount, une terre fédéraliste par excellence, où le Bloc, lui, s'en tire honorablement avec 14 p. cent d'appuis. Même dans Ottawa-Vanier, avec moins de 2 000 votes, son candidat n'a pas réussi à capitaliser autant que celui du Reform Party (4 000 voix) sur la grogne des fonctionnaires fédéraux.

Quoi qu'en dise M. Charest, ces résultats posent brutalement la question de son leadership. Et même celle de l'avenir de son parti. Sans égard à sa compétence personnelle ni à son courage dans l'adversité, force est de reconnaître que son bilan des seize derniers mois est assez décourageant. Au point où on peut se demander si tous ses efforts pour garder la tête hors de l'eau et remettre à flot un bateau qui a été pulvérisé en 1993 ne sont pas irrémédiablement voués à l'échec.

Coincé entre le Reform Party, qui lui a ravi sa place dans l'Ouest, et le Parti libéral, solidement implanté en Ontario et dans les Maritimes, c'est grâce au Québec que, pendant neuf ans, le Parti conservateur a sauvé les apparences de sa vitalité. Or, malheureusement pour Jean Charest, sa seule chance d'être pris au sérieux comme thaumaturge capable de ressusciter son parti s'est envolée lundi. Après ce désastre à deux pas de chez lui, il aura maintenant du mal à convaincre les militants des autres provinces et les bailleurs de fonds qu'il pourra, aux prochaines élections, répéter l'exploit de Brian Mulroney.

Même dans l'hypothèse d'un Non au prochain référendum et de la disparition du Bloc qui n'aura plus, de toute façon, sa raison d'être en 1997, rien n'assure que les électeurs québécois déçus des libéraux jetteraient à nouveau leur dévolu sur le PC. Il y a fort à parier qu'ils voudront, comme tous les autres Canadiens confrontés à une conjoncture économique difficile, avoir un choix clair entre la droite, le centre et la gauche. Pas entre deux partis frères qui se refilent le pouvoir depuis des années. En somme, face au Parti libéral qui occupe tout le centre, choisir entre l'idéologie de droite à la Preston Manning et une vraie gauche qui reste encore à inventer malgré les prétentions du NPD.

Dans ce contexte, les libéraux ont raison de pavoiser. Et les conservateurs de s'inquiéter. Les premiers peuvent légitimement espérer garder le pouvoir pendant encore un bon moment et les autres se demander s'ils ne sont pas dans la même situation que l'Union nationale des années soixante, qui a fini par disparaître au profit d'un parti répondant mieux aux besoins de l'heure.

C'est là le défi qui se présente à ceux qui se préoccupent de la démocratie au Canada : définir de nouveaux paramètres pour une opposition crédible qui serait susceptible de prendre le relais du Parti conservateur qui ressemble de plus en plus à un moribond qu'on s'entête à vouloir garder en vie grâce à de l'acharnement thérapeutique.

Pierre GRAVEL

L'inceste judiciaire

C'est Hydro-Québec qui paiera pour la défense de Mario Bertrand, l'ex-chef de cabinet de Robert Bourassa, poursuivi par le gouvernement du Québec dans l'affaire de M31.

Hydro assume ces frais parce que M. Bertrand, membre du conseil de la société d'État, était son mandataire lorsqu'il est devenu président de la filiale M31 et aussi, ce qu'on lui reproche, son actionnaire.

Mais ce sont les contribuables qui paieront, à la fois pour la poursuite, pour la défense, et pour les frais de l'appareil judiciaire. Ça s'appelle du gaspillage. C'est une coûteuse forme d'inceste judiciaire qu'il faut absolument éviter, à moins bien sûr que le dossier ne soit d'une importance capitale.

Ce n'est pas le cas. Le gouvernement libéral de Daniel Johnson a décidé de poursuivre M. Bertrand dans le cadre d'un règlement de comptes entre libéraux, et pour tenter de se démarquer de l'administration Bourassa, à quelques mois des élections. Et si le gouvernement péquiste maintient la poursuite, c'est aussi pour des raisons politiques.

Dans un contexte où les citoyens manifestent de moins en moins de confiance à l'égard de la classe politique et réagissent de plus en plus mal à la prodigalité avec laquelle l'État dépense leur argent, c'est le genre d'histoire de fous dont on peut se passer.

Alain DUBUC

Un Mexique propre?

Le président mexicain, Ernesto Zedillo, ne cesse d'étonner, tant en bien qu'en mal. Peu avant Noël, il semblait renier son passé d'économiste en se lançant dans une dévaluation improvisée du peso, qui a finalement tourné en catastrophe. Tous les progrès économiques et politiques réalisés en 15 ans semblaient compromis.

Puis, cette semaine, M. Zedillo s'est racheté en gagnant la guerre au Chiapas et en perdant les élections au Jalisco. Il semble avoir compris que le fiasco monétaire rendait la réforme profonde du système politique encore plus nécessaire qu'auparavant.

Lorsqu'il avait voulu dévaluer le peso pour tenir compte des derniers soubresauts de l'inflation, il ne pensait pas ébranler la confiance internationale dans la monnaie mexicaine. Mais, avec sa personnalité plutôt effacée, il n'a pas été capable de calmer l'inquiétude suscitée par une série d'assassinats politiques et de démissions parmi les gens qui voulaient combattre la corruption.

Le Mexique n'est pas le Japon, où le monopole du pouvoir par un parti pendant des décennies et la corruption qui l'accompagne ne gênent pas les grandes industries exportatrices. La corruption mexicaine tend à saper la compétitivité de l'industrie et à drainer l'économie de ses forces.

La restructuration de l'économie est encore trop récente et trop fragile pour assurer la solution rapide aux nombreux problèmes sociaux. Le développement d'une économie de marché et son ouverture au monde, notamment grâce à l'ALENA, ne peuvent pas mettre fin au sous-emploi et à l'inégalité flagrante des revenus, sans un nettoyage très énergique de la vie politique.

La disparité entre le Mexique politique et le Mexique économique a été soulignée une première fois, lors de l'insurrection des Indiens du Chiapas, il y a un an. De longs pourparlers entre le gouvernement et les rebelles n'ont abouti à rien. Finalement, le président Zedillo a fait envahir par l'armée le territoire tenu par la guérilla, laquelle a été incapable d'y résister. En une journée, il était devenu évident que l'insurrection n'était qu'un faux problème qui dénaturait la gravité du problème social et économique.

Le gouverneur du Chiapas a offert sa démission, comme il avait promis de le faire le jour où les rebelles déposeraient leurs armes. Reste à savoir si le gouvernement de Mexico sera capable de négocier de bonne foi avec les Indiens. Dans le passé, il en a toujours été empêché par le manque de volonté politique et par les intérêts de milieux qui profitent amplement de la situation actuelle et qui sont plus proches du pouvoir que les Indiens.

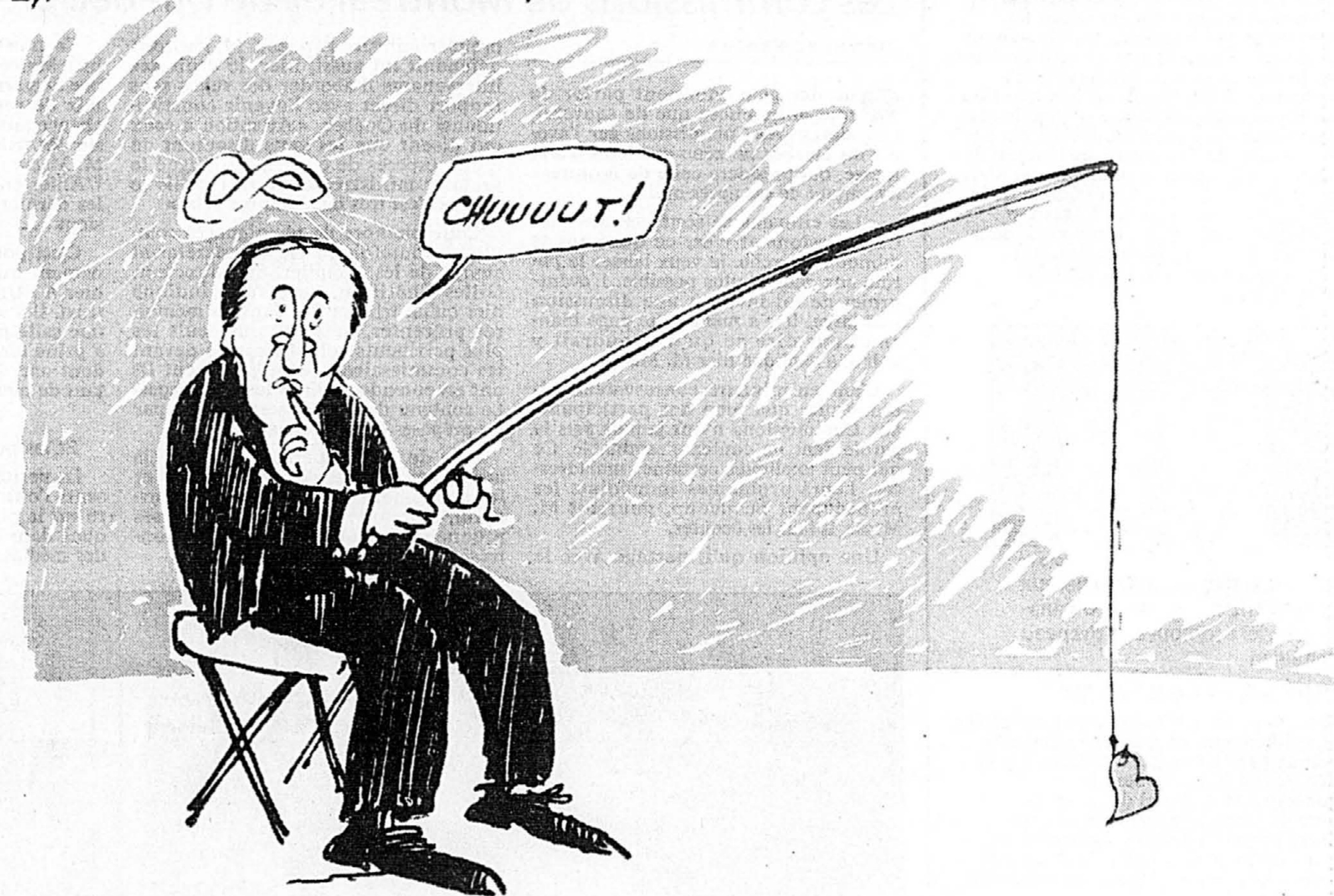
Il est permis de penser que le gouvernement se sente plus sûr de lui face aux vastes réseaux de corruption. Les dernières élections dans l'État du Jalisco semblent avoir été entièrement propres, un événement rarissime au Mexique, ce qui indique que le Parti révolutionnaire institutionnel au pouvoir est prêt à respecter un récent accord avec les autres partis, accord destiné à démocratiser la vie politique. Toujours est-il que le PRI s'est fait battre rondement par un autre parti de droite.

À la longue, les élections du Jalisco feront plus pour la santé du peso que les dizaines de milliards de dollars de prêts consentis par les États-Unis, le Canada et d'autres bailleurs de fonds internationaux. Les élections sont aussi un gage que Mexico sera capable de chercher une solution aux problèmes urgents, comme celui de la spoliation des Indiens du Chiapas.

Le président Zedillo révèle un instinct politique insoupçonné, qui semble s'appuyer sur le fait que le libéralisme économique est incomplet sans la démocratisation de la vie politique.

Frédéric WAGNIÈRE

ALORS M'SIEUR BOURQUE, ÇA MORD OU ÇA MORD PAS ?



G. L. D. 15/2/95

DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

De bonnes chansons, mais...

■ Comme plus de 200 000 Québécois, j'ai acheté le dernier « Beau Dommage ». J'y ai trouvé de bonnes chansons. Le groupe de ma jeunesse sait bien faire les choses. Malheureusement, après plusieurs écoutes, la magie n'opérait pas. Pourtant, tout y était, comme en 1974 : les harmonies, les textes...

J'ai remis les vieilles chansons et plus je les écoutais plus je comprenais. Ce qui manque à « mon groupe » version 1995 c'est Pierre Huet, l'âme de Beau Dommage, celui qui se cachait derrière « Montréal », « 23 décembre », « Ginette », « Le géant Beupré », « Le Blues d'la métropole », « Le passager de l'heure de pointe »... Tant d'histoires et de personnages qui m'ont fait aimer cette ville, bien avant que je m'y installe.

Même si Pierre Huet n'écrit plus, « heureusement qu'il y a la nuit ».

A. LANGELIER
Montréal

Pizza Hut : langage dégradant ?

À qui de droit, restaurants Pizza Hut

■ Je vous retourne les coupons-rabais que j'ai reçus, car je ne les utiliserai pas.

J'étais un utilisateur de vos produits à raison d'une ou deux fois par mois (à l'occasion, même plus). Depuis le début de vos publicités recourant à un langage que je quali-

fié de dégradant pour la langue française, je m'abstiens de fréquenter vos établissements ou de commander de vos produits.

Je suis un enseignant, l'enseignant à mes élèves à utiliser le bon français. Mais une publicité comme la vôtre est plus puissante que moi auprès d'eux. C'est pourtant moi qui suis blâmé pour la faiblesse du français chez nos jeunes. Moi, je considère que la maison de publicité qui annonce vos produits est responsable en partie de cette situation. La seule façon que j'ai de vous signaler mon opposition à cette publicité est de boycotter vos produits, jusqu'à ce que vous décidiez de la changer.

Julien COUTU

Les « méchants » hommes sont encore visés

■ Le nouveau projet de loi visant à puiser dans le chèque de paie des mauvais payeurs de pension alimentaire servira à castrer encore plus la dignité des « méchants » hommes. Un sur deux ne la paie pas et les bons payeurs le font avec sarcasme et se disent que cet argent sert à camoufler la réalité ; la justice n'a pas d'âme.

Ce n'est certainement pas le ministère de la Condition féminine ou l'Association pour le recouvrement des pensions alimentaires qui rendra la justice plus flexible et redonnera aux pères leur honneur.

Ironiquement, je me dis tout bas pour survivre dans cette galère que tout est beau et même très bien. Souvent, je pense à fiston qui me rappelle que la vie est un jardin de roses entouré de fils barbelés.

Je pense parfois à mon ex-femme qui changea son amour en indifférence et à la vendetta de braves avocats ayant de bonnes connaissances du code civil et de la comptabilité et non de l'honneur et des sentiments.

Ils ont réussi à étouffer ma naïveté. Ils vengent bien leur aïeul : Danton condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en jouant le rôle du bourreau. Les avocats guillottent notre cœur et nos espoirs. Il y a ensuite l'honorable juge du haut de sa tribune qui, en bon roi Salomon, tranche en faveur de la mère et prétend qu'une fin de semaine sur deux est un jugement perspicace équitable et bon pour l'enfant.

On nous enlève le droit à la paternité en nous laissant une drôle d'impression : que l'homme n'est qu'un géniteur et une machine à sous. J'ai toujours payé ma pension alimentaire avec amertume sachant que la mère de fiston n'a jamais voulu et ne voudra jamais me laisser la garde complète ou partagée.

Nous vivons sous un régime de la peur où l'équité parentale n'existe tout simplement pas car la « vieille » magistrature vit toujours dans le passé au dépend du bien-être de l'enfant. La majorité des hommes à ma connaissance vivent cette même réalité amère et eux aussi dans la déraison euphorique de la justice disent tout bas que tout est beau et même très bien.

Alain BRASSARD
Montréal

BPC : un coût trop élevé

■ Le gouvernement du Québec

a choisi de détruire les BPC entreposés à Saint-Basile-le-Grand et à Baie-Comeau en louant les services d'une compagnie privée et de son incinérateur mobile. Cette technologie est avantageuse à bien des égards. Toutefois, le coût de \$50 millions annoncé est trop élevé, compte tenu de notre déficit important.

Actuellement, il y a un risque de surenchère des prix parmi les fournisseurs de technologies d'élimination de déchets dangereux. Ainsi, lorsque l'un d'eux connaît les prix de ses concurrents et que son procédé est beaucoup moins coûteux, il peut soumettre un prix élevé tout en demeurant compétitif.

Des économies importantes peuvent et doivent être réalisées. Par exemple, la société Hydro-Québec pourrait acheter cet incinérateur mobile (ou un autre) et éliminer directement les BPC, qu'elle a d'ailleurs produit. Par la suite, le gouvernement pourrait éliminer d'autres déchets dangereux et rentabiliser son investissement.

Investissons dans notre industrie de l'environnement.

L. FALARDEAU

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

OPINIONS

Nous avons tous une immense responsabilité : l'emploi

Le Québec est une société « cassée en deux », qui produit en quantité des inégalités et des injustices

FERNAND DAoust

L'auteur est président du Conseil d'administration du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. Le texte qui suit est extrait du rapport annuel de l'organisme.

Même si la crise de l'emploi est généralisée en Occident, un tel constat n'a rien de consolant pour les Québécois et les Québécoises qui, jour après jour, se voient refuser le droit au travail. Car le chômage est avant tout un drame individuel, une catastrophe personnelle qui, rapidement, peut détruire une vie.

Malgré la reprise économique accompagnée d'une certaine création d'emplois, les données officielles demeurent terribles : 417 000 personnes en moyenne étaient encore sans travail au Québec, en 1994, soit 12,1 % de la population active. Si l'on ajoute les assistés sociaux adultes, aptes au travail, le chômage réel affecte, au Québec, 852 000 personnes, soit un taux de sous-emploi qui, en 1994, a touché en moyenne près du quart (22 %) de la population active du Québec. Des économistes crédibles évaluent à 30 milliards les coûts économiques du seul chômage officiel pour l'année 1993, soit 20 % du PIB québécois !

À titre de comparaison, les coûts économiques du chômage réel sont quatre fois plus élevés que l'ensemble des prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale versées au cours de la même année. Sous tous les angles économiques et sociaux, ce chômage représente donc un phénomène fondamental qui risque encore de s'aggraver, à moins que nos gouvernements et toutes les composantes de la société ne s'attaquent vite aux vrais problèmes à l'origine de la crise de l'emploi.

À la fin de ce 20e siècle tumultueux,

tous les experts s'accordent pour affirmer que nous entrons dans une nouvelle phase de l'évolution des sociétés.

Des changements scientifiques, politiques et économiques fulgurants, foudroyants devrions-nous dire, d'une rapidité à nulle autre comparable dans l'histoire de l'humanité, sont en cours. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), indique que « face au niveau élevé de chômage, la solution n'est pas d'essayer de ralentir le rythme du changement, mais de rétablir la capacité des économies et des sociétés de s'adapter à ce changement ».

L'OCDE poursuit sur la « nécessité de mesures propres à créer davantage d'emplois et à donner aux travailleurs les qualifications requises pour exercer ces emplois, tout en assurant une protection à ceux qui ne peuvent plus se reconverter ».

À titre d'exemple, dans le domaine de la formation et du perfectionnement de la main-d'œuvre, les statistiques comparatives nous révèlent que les entreprises canadiennes et québécoises consacrent deux fois moins de ressources que les États-Unis, six fois moins que le Japon et huit fois moins que l'Allemagne.

Il est évident que la formation professionnelle permanente deviendra, d'ici quelques années tout au plus, un outil de travail généralisé et absolument incontournable. Seuls les pays qui fourniront aux travailleurs et travailleuses les moyens d'actualiser constamment leurs compétences auront une chance de progresser et, à l'évidence, le Québec a un immense retard à rattraper dans ce domaine.

Les grandes centrales syndicales du Québec réagissaient récemment au livre vert du gouvernement libéral fédéral sur l'emploi en mettant le doigt sur l'essentiel : « Il est permis de douter de l'efficacité d'une stratégie qui mise es-

sentiellement sur le relèvement de l'employabilité des personnes sans emploi. Cette forme de pensée magique qui consiste à croire que le marché s'occupera du reste en créant de bons emplois en volume suffisant a pourtant fait long feu ».

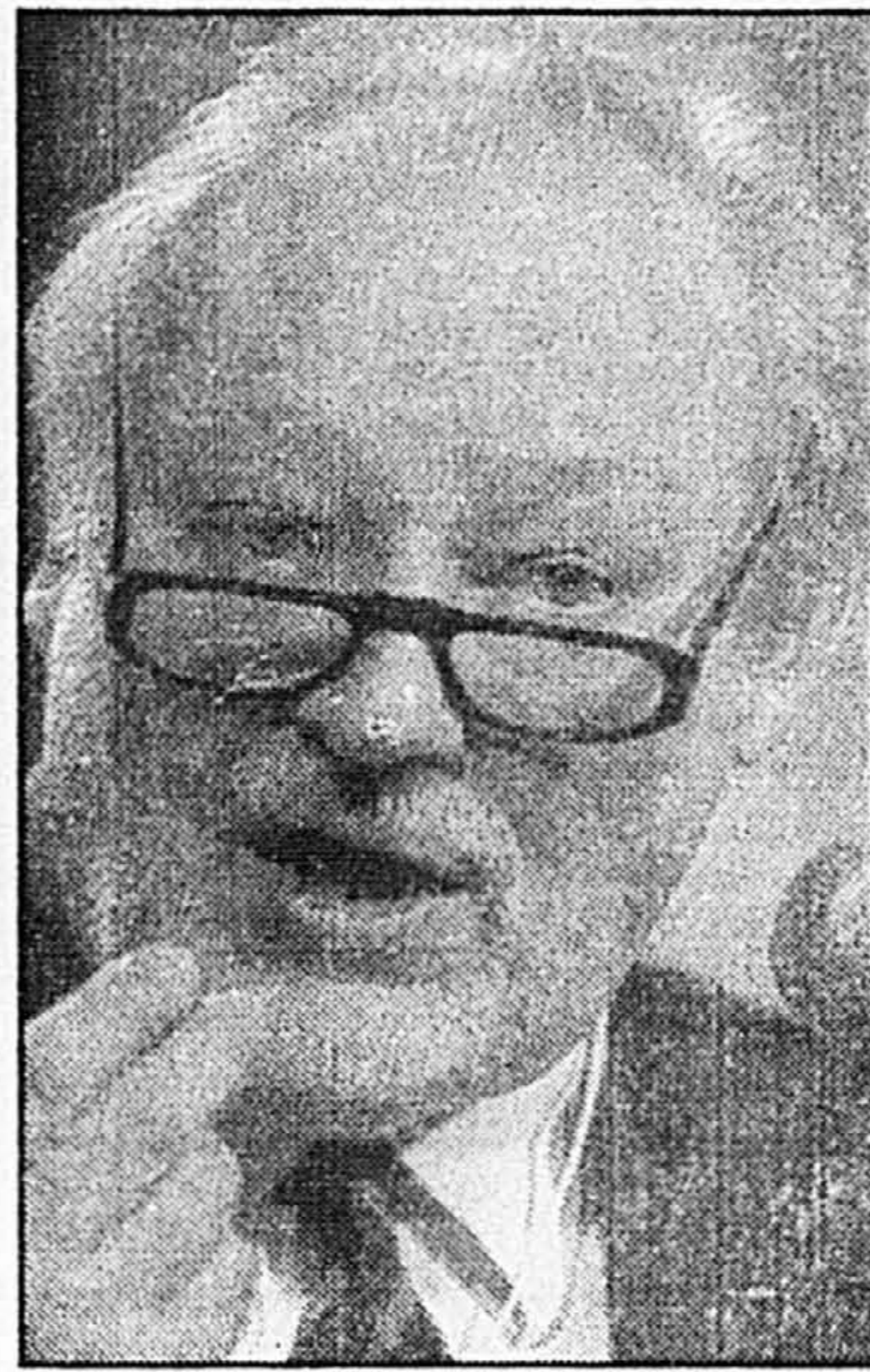
Ceci est d'autant plus vrai lorsque cette « pensée magique » s'accompagne de chevauchements coûteux et inefficaces, de batailles de compétences et d'offensives fédérales qui empêchent toute action cohérente et consensuelle.

Ce qui nous amène à une deuxième évidence : la nécessité absolue d'un consensus social qui, dans un premier temps, fera diminuer vraiment le chômage et, ensuite, permettra de viser au plein-emploi.

Même les pays-phares comme l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark et la Norvège ne sont pas sans problèmes. Le modèle suédois, pour sa part, a d'abord été contesté, puis, après la défaite électorale sociale-démocrate, a été bouleversé, ce qui a entraîné des conséquences catastrophiques. Les sociaux-démocrates ont cependant repris le pouvoir, ouvrant la voie à une nouvelle réflexion collective.

Mais bien peu de gens, dans ces pays, remettent en cause le plein-emploi comme première priorité de la société et les mesures spécifiques, détaillées, interventionnistes et institutionnelles. Depuis des décennies, les gens d'affaires, les institutions et les centrales syndicales travaillent de concert en vue d'atteindre cet objectif.

La population du Québec, en milieu rural comme en milieu urbain, en régions comme dans les grandes villes, vit d'ores et déjà dans une société « cassée en deux », qui produit de façon industrielle des inégalités et des injustices inacceptables. Les exclus deviennent la norme et non plus l'exception. Ceci, les gens le savent et le



Fernand Daoust

voient ! Et leur volonté de changer cet état de choses est manifeste.

Il faut maintenant un consensus qui doit reposer sur un minimum d'intérêts convergents. Pour cela, trois conditions cruciales doivent être remplies, comme en conviennent la plupart des analystes qui se penchent sur ces questions :

- un engagement politique bien défini envers le plein emploi ;
- l'établissement d'institutions qui se consacrent à l'objectif du plein emploi ;
- la participation active des grands partenaires socio-économiques (entre autres le mouvement syndical, le mi-

lieu patronal et les décideurs politiques).

Ces potentialités existent au Québec, mais non au Canada, ou du moins n'y sont-elles pas perceptibles. Au Québec, nous avons déjà fait un bon bout de chemin dans ce sens et nous sommes très fiers du rôle qu'ont joué la FTQ et le Fonds de solidarité à cet égard. Autour du Forum pour l'emploi, un consensus québécois s'est bâti sur une évidence : le Québec doit avoir en mains tous les instruments requis pour développer l'emploi. Plus vite ce sera fait, plus vite nous pourrions nous atteler à la tâche.

Mais le manque de prise sur les grandes politiques macro-économiques — temporaire, espérons-le ! — ne doit pas nous empêcher d'agir avec les moyens du bord. Car une impérieuse nécessité, rappelons-le, nous interpelle.

À cet effet, saluons au passage la décision du nouveau gouvernement qui, comprenant la portée de notre action et de ses retombées positives sur l'économie québécoise, a très vite aboli le plafond qui avait entravé notre action, ces dix-huit derniers mois. Ce plafond avait provoqué l'indignation dans la plupart des milieux québécois. Faisons en sorte que jamais plus il ne se répète.

Le Fonds de solidarité continuera de développer, à la mesure de ses moyens grandissants, les instruments de création d'emplois qui lui permettront de remplir ses missions. Il doit aussi diversifier ses champs de formation économique au sein de l'entreprise, des régions, des secteurs industriels et de l'économie globale. Il ne peut y avoir de prise de conscience et, donc, de solutions, sans la connaissance que procure la formation et l'information qui permettent de découvrir la réalité des choses. Et celle-ci ne peut plus être la chasse-gardée des « initiés ». C'est aussi cela la démocratisation du savoir économique.

On ne doit pas s'attendre à ce que l'école règle tous les problèmes

ODETTE BARIBEAU

L'auteure travaille dans le milieu de l'enseignement depuis une trentaine d'années.

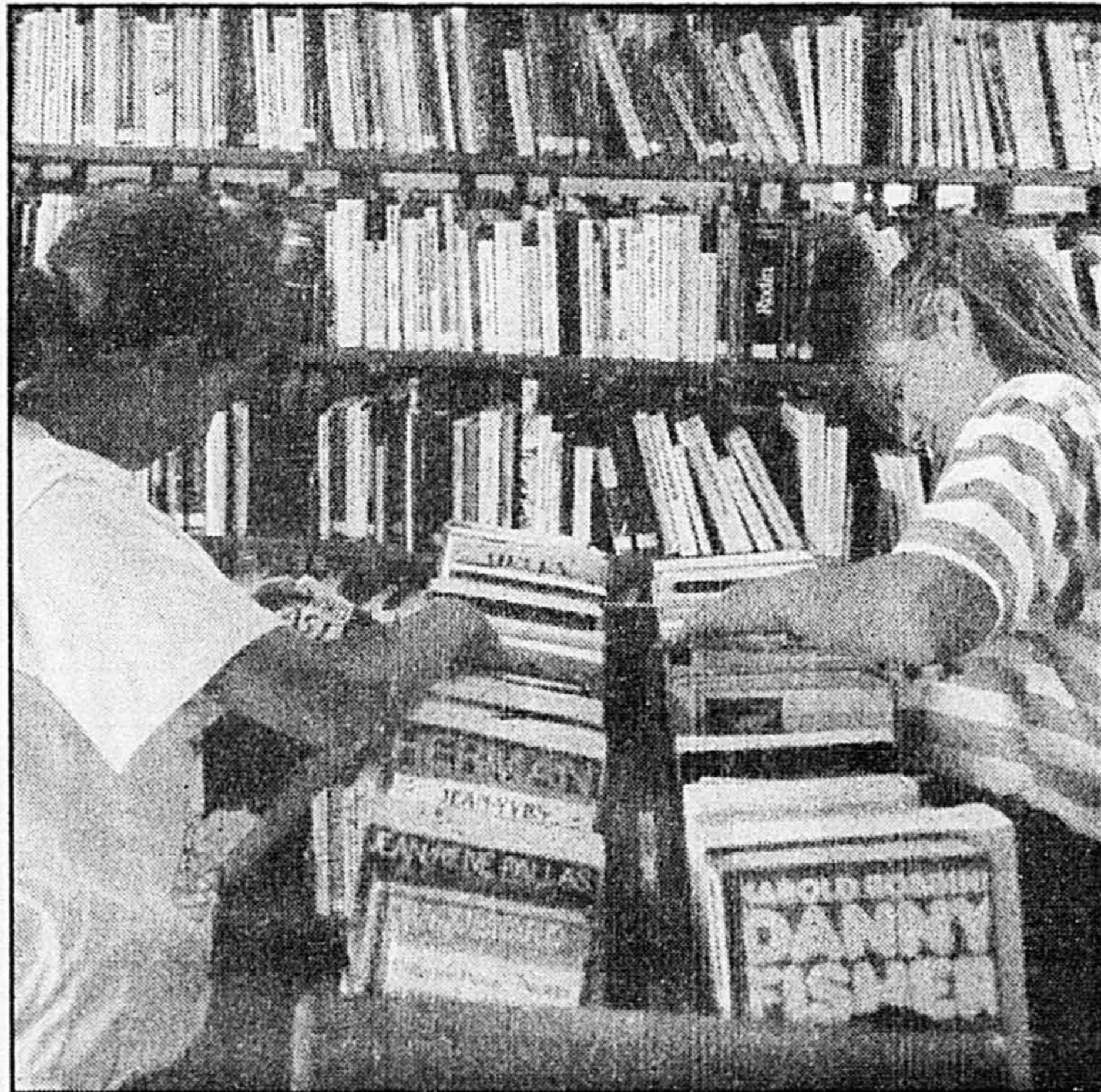
Depuis quelques années, des critiques constantes ont été faites au système d'éducation. Ces commentaires touchent tous les pays occidentaux. Le Québec n'y échappe pas. Si on tient compte des sommes considérables qui ont été investies depuis le Rapport Parent, on peut se questionner sur l'envergure des résultats. Mais, avant de faire d'autres réformes, de jeter par-dessus bord une façon de faire et de critiquer tous azimuts les différents acteurs qui ont travaillé et qui travaillent toujours dans le domaine, il serait prudent et honnête de procéder à une véritable évaluation. Je dis bien évaluation. Pas un sondage ! À l'heure du prêt-à-porter et du prêt-à-jeter, tout prend une allure excessive. On veut obtenir des résultats qui parlent, on veut une explication rapide à des maux longtemps ignorés et à des situations problématiques négligées (exemple : le décrochage scolaire). On gouverne selon les résultats des sondages d'opinion...

En éducation, on ne doit pas se contenter de cette mascarade d'évaluation. Il faut absolument enclencher un processus d'évaluation de programmes. Il faut remplacer les impressions par des faits réels. (...)

Toutes les études, incluant celles du ministère de l'Éducation et celles du ministère des Affaires culturelles, prouvent que la lecture a une influence prépondérante sur l'écriture. Pourtant, les bibliothèques scolaires s'appauvrissent à tous les jours. Dans les centres d'éducation des adultes, elles sont souvent totalement absentes. Dans ces cas et dans beaucoup d'autres, il faudrait absolument tenir compte du contexte quand arrive le temps d'évaluer les résultats. Cela serait très révélateur. Au début des années 60 on a voulu démocratiser l'éducation. L'objectif était de rendre l'école accessible à tous. Pour y parvenir, on l'a rendue obligatoire.

Peut-on maintenant s'attendre à des résultats identiques à ceux naguère obtenus par une certaine élite qui évoluait dans un contexte social homogène ? Une évaluation objective de programmes permettrait d'identifier les lacunes, ensuite d'y remédier, de cerner les problématiques et les enjeux ou encore de trouver les partenariats appelés à collaborer de plus en plus avec l'école. Et surtout, d'accepter que l'école ait des limites. On ne peut lui demander de régler tous les problèmes non-scolaires. Quand les enfants et les adolescents arrivent en classe mal nourris, abusés, témoins de violence conjugale, quand ils voyagent régulièrement entre deux municipalités à cause de parents séparés ou quand ils sont victimes de violence de « gang », c'est presque impossible pour eux de se concentrer sur une analyse grammaticale ou un problème mathématique.

Et pourtant, on voudrait des résultats qui donneraient bonne conscience et justifieraient les sommes colossales investies. Ce ne sont pas les



La lecture a une influence prépondérante sur l'écriture; pourtant, les bibliothèques scolaires s'appauvrissent tous les jours.

programmes ni les contenus qui sont ici en cause, ni l'école ni « les méchants profs qui ne savent plus enseigner » ! La société a changé et nos enfants et nos adolescents sont confrontés à des situations que nous n'avons pas eu à vivre à leur âge.

Les coupures en éducation ont commencé au début des années 80. Elles n'ont pas cessé depuis. Cela fait mal. Quand on discute avec l'immense majorité des intervenants qui travaillent en éducation, on se rend vite compte que tous sont débordés de travail et qu'ils ne voient pas le moment où ils pourront développer des services mieux adaptés pour les élèves. Le personnel d'encadrement qui assure les services complémentaires à l'enseignement a presque disparu dans certains milieux. Le personnel enseignant ne peut tout faire à lui seul. Il a besoin d'aide et de support. Il est souvent le premier à constater les problématiques puisqu'il est face aux élèves. Il n'a cependant pas toujours le temps d'analyser à fond les situations, d'évaluer les causes profondes et de prendre le temps d'assurer le leadership pour y remédier dans le cadre d'interventions multidisciplinaires. Il y a les tâches connexes à l'enseignement : évaluation, correction, préparation de cours, animation, soutien particulier à certains élèves, etc. Leur tâche première est d'enseigner.

C'est pourquoi il m'apparaît obligatoire, que chaque milieu mette en place une structure de recherche et de développement. Entendons-nous bien. Pas une structure de recherche fondamentale ! Mais je verrais très bien de petites unités souples, multidisciplinaires, selon les besoins immédiats, qui se formeraient pour répondre à

des situations spécifiques. Par exemple, une orthopédagogue, un conseiller en mesure et évaluation, un enseignant de français et un conseiller pédagogique pourraient analyser les résultats en français des élèves de chaque degré du primaire et proposer des moyens concrets pour solutionner les problématiques. Une équipe formée d'autres spécialistes pourrait évaluer l'importance de la micro-informatique comme moyen d'enseignement. Est-ce que l'utilisation de l'ordinateur contribue de façon significative à l'apprentissage d'une matière ? Selon la réponse, il faudrait soit généraliser son utilisation en classe soit investir dans des ateliers très bien équipés afin de placer les élèves dans un environnement informatique incontournable. Mais cela pourrait se réaliser dans le cadre d'activités para-scolaires, par exemple.

Les sujets de recherche ne manquent pas. Tous, nous constatons qu'il est navrant que des décisions soient prises sans qu'une véritable réflexion n'ait été faite. En éducation, on ne fait de recherche que dans le milieu universitaire. Il est grandement temps que les commissions scolaires aient la possibilité d'en faire. Non pas en rognant sur les autres services pour la payer, ou en affectant du personnel en disponibilité non formé pour cette tâche ou encore en se faisant accuser de surfactement si elle réussit à mener à bien quelques études...

L'école québécoise a d'immenses défis à relever. Se donner les moyens de bien identifier les pistes d'action à entreprendre permettra d'obtenir de meilleurs résultats à moindre coût pour tous. Nous n'avons ni les moyens ni de temps à perdre !

Élèves en difficulté : pour une gestion de la prévention

ÉGIDE ROYER

L'auteur est professeur en adaptation scolaire à la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université Laval.

En 1992-1993, notre système scolaire (préscolaire, primaire et secondaire) comptait 1 021 765 élèves, dont 136 241 étaient officiellement identifiés comme handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (ÉHDA). Sur un budget total de 5 419,2 milliards, le ministère de l'Éducation leur consacrait alors 1 042,8 milliards de dollars.

Le ministère et les commissions scolaires utilisent des catégories pour identifier les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Globalement, deux grands types sont identifiés : les élèves handicapés et les élèves en difficulté. Au Québec, nous comptons actuellement 8 catégories d'élèves en adaptation scolaire divisées en 17 sous-catégories qui correspondent à 31 codes spécifiques, si nous tenons compte des diverses combinaisons possibles de handicaps et de difficultés.

Les sommes d'argent générées par l'application de ces définitions varient selon le code attribué à chacun des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et financent des services éducatifs prévus pour être encadrés dans le plan d'intervention de l'élève, conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique. Ces catégories et leur définition sont également incluses dans la convention collective des enseignants où elles correspondent à un ratio maître-élèves qui réglemente la formation des groupes de chacune des catégories d'élèves en difficulté ou handicapés ou certaines modalités de l'intégration de ces élèves en classe ordinaire.

Malgré toutes les énergies consacrées à l'identification, nous constatons que l'élève déclaré en difficulté une année donnée ne l'est souvent pas l'année suivante, et que celui non déclaré une année donnée peut l'être l'année suivante. Également troublante est la perméabilité des différentes définitions. Il s'agit de « glissements catégoriels » provoqués, entre autres, par les mouvements sociaux qui influencent l'adaptation scolaire. Le nombre d'élèves identifiés dans le passé comme ayant une déficience intellectuelle légère et qui sont maintenant reconnus comme présentant des difficultés d'apprentissage graves en est un exemple éloquent.

Le système actuel de financement ne favorise pas les interventions préventives. En effet, malgré la lourdeur de gestion associée à l'octroi des ressources, certains sous-groupes d'élèves en difficulté ne reçoivent que peu de services. Ainsi, au préscolaire, le financement n'est possible que pour les services aux élèves handicapés et non à ceux qui risquent de développer des difficultés d'apprentissage à leur entrée au primaire. Au primaire et au secondaire, le nombre d'élèves en difficulté d'apprentissage et de comportement est normalisé. Le ministère ne reconnaît, pour fins de financement, qu'un nombre prédéterminé de ces élèves. Les commis-

sions scolaires qui investissent dans la prévention, avant que le jeune ne développe suffisamment de difficultés pour être identifié, le font sans support financier spécifique du ministère de l'Éducation. (...)

Les enseignants de classes ordinaires enseignent de plus en plus à tous les élèves en difficulté et leurs interventions éducatives quotidiennes ne sont pas guidées par la catégorie à laquelle appartient chacun des élèves en difficulté intégrés dans leur classe. La même situation prévaut pour les enseignants oeuvrant auprès des groupes des cheminements particuliers au secondaire. Ces classes sont rarement homogènes. Dans les faits, plusieurs études soutiennent que les caractéristiques des interventions éducatives efficaces semblent être les mêmes pour les élèves identifiés en difficulté d'apprentissage et ceux présentant une déficience intellectuelle légère ou en difficultés de comportement. D'ailleurs, que ce soit au primaire ou au secondaire, en classe ordinaire ou en classe spécialisée, ces élèves se retrouvent souvent dans les mêmes groupes. (...)

Le temps et l'énergie consacrés à établir et à valider l'identification d'un élève ne le sont pas à lui enseigner. Il semble évident que nous devrions nous orienter vers une simplification de la gestion des ressources en adaptation scolaire et une meilleure allocation des sommes actuellement disponibles. Cette révision devrait, à notre avis, comporter les actions suivantes : 1) Réserver une place beaucoup plus importante à la prévention en favorisant les interventions dites « prélabiles à la référence » qui permettent d'aider un jeune avant qu'il ne devienne officiellement identifié en adaptation scolaire ; 2) Limiter le nombre de catégories. Il est pensable que deux catégories, handicapés et à risque, soient suffisantes pour des fins de financement. Dans cette perspective, un élève ayant besoin de services « en adaptation scolaire » serait celui dont le handicap ou les difficultés l'empêchent ou sont susceptibles de l'empêcher d'atteindre la majorité des objectifs d'apprentissage et de socialisation de l'école. Il s'agit d'une conceptualisation éducative de l'élève à risque, approche qui nous apparaît prometteuse pour prévenir, entre autres, les retards d'apprentissage et les problèmes importants d'adaptation ; 3) Le ministère et les commissions scolaires doivent évidemment continuer à rendre des comptes sur l'utilisation des sommes consacrées à l'éducation. En ce qui a trait à l'adaptation scolaire, nous suggérons que la nature et la pertinence du service offert constituent des objets de vérification et que les interventions préventives puissent être reconnues comme acceptables pour fins de financement ; enfin 4), préalable à toutes ces modifications, il apparaît tout d'abord important que des négociations aient lieu pour modifier la convention collective des enseignants et des enseignantes. En effet, l'utilisation de catégories d'élèves pour gérer les dispositions de leur contrat de travail concernant les services en adaptation scolaire doit, compte tenu des changements que nous proposons, faire l'objet d'une révision.

POLITIQUE

Brome-Missisquoi: 1000 voix de plus pour les libéraux

Une analyse de
MARIO FONTAINE

■ Drôle de soirée dans Brome-Missisquoi. A 19h30, lundi, les travailleurs d'élection du Bloc québécois rentraient à leur quartier général de Magog fourbus, presque sombres.

Puis, un peu moins d'une heure plus tard, on annonçait que leur candidat Jean-François Bertrand menait par quelques centaines de voix. De quoi redonner du tonus à une soirée qui s'annonçait longue.

Mais voilà, le libéral Denis Paradis a graduellement grugé son avance et les deux se sont retrouvés nez à nez vers 21h45.

Après, c'est M. Paradis qui a pris une avance d'environ 1000 voix jusque vers 23h. Les souverainistes lançaient presque des incantations: « Le vote de Magog n'est pas encore sorti, le vote de Magog n'est pas encore sorti. »

Quand il fut finalement comptabilisé avec tous les autres,

la majorité du « candidat de Jean Chrétien », comme le désignait son adversaire bloquiste, passait à 2000 voix. Et à 3308 voix hier, une fois qu'on eût inclut le vote par anticipation et le « vote spécial », celui que peuvent exercer par exemple les gens qui partent en vacances. Deux formes de vote qui ont massivement profité aux libéraux.

De sorte que le Parti libéral du Canada a finalement décroché une majorité absolue dans ce comté des Cantons de l'est, privé de représentant officiel aux Communes depuis le décès accidentel du bloquiste Gaston Pélouin, en septembre dernier. Le PLC est en effet allé chercher 51 p. cent des suffrages, contre 42,2 p. cent pour le Bloc québécois (15 770 votes).

Le Bloc fait donc meilleure figure en pourcentage qu'au scrutin général de 1993, mais par un maigre un p. cent. Un score néanmoins respectable, compte tenu que l'étoile de Lucien Bouchard était à son zénith il y a un

an et demi et que les tiers partis n'ont pas divisé le vote fédéraliste cette fois-ci, empêchant le BQ de se faufiler entre libéraux et conservateurs.

Pire que Kim

Pauvres conservateurs. Et pauvre moisson de 1240 votes pour Guy Lever, pourtant appuyé par son chef Jean Charest durant toute la campagne. Pour le PC, 3,3 p. cent des suffrages, c'est entre cinq et six fois moins qu'en 1993. C'est aussi ce que la formation a recueilli dans Saint-Henri-Westmount, l'autre circonscription québécoise où se déroulait une élection partielle.

C'est dire que Jean Chrétien et Daniel Johnson n'auront pas à s'embarrasser de M. Charest au cours de la prochaine campagne référendaire, sinon de façon symbolique. Cet allié encombrant et dangereusement populaire au Québec n'aura pas réussi, de beaucoup s'en faut, à garder les 17,1 p. cent obtenus en 93 par le candidat de Kim

Campbell dans Brome-Missisquoi, un comté voisin de son fief de Sherbrooke. Redoutable tribun, M. Charest devra redoubler d'éloquence pour convaincre ses amis conservateurs du Canada anglais qu'il peut leur livrer le Québec aux prochaines élections.

Preston Manning aussi devra ronger son frein. Le leader réformiste est venu quatre fois dans le comté au cours de la brève campagne électorale. On ne l'avait pas vu au Québec aussi souvent durant toute l'année précédente. De plus sa candidate, Line Maheux, réussissait à humaniser le message du Parti réformiste, à lui enlever son côté janséniste. Rien à faire, les 20 p. cent d'anglophones du comté n'ont pas mordu à l'hameçon. Elle n'a finalement convaincu que 518 électeurs à sa cause (1,4 p. cent des suffrages).

Au plancher

Toutes proportions gardées, c'est toutefois Paul Vachon qui a

le plus perdu lundi. Lui qui avait recueilli un très honorable 5489 votes en 1988 est tombé à 358 avant-hier.

Le Nouveau Parti démocratique est entre deux chefs, il n'est même plus reconnu officiellement aux Communes.

Bien dur, dans les circonstances, de mener une bonne lutte. Une demi-heure avant le dépouillement, le local de la rue Principale, à Magog, donnait refuge à un gars avec un chapeau de cowboy et à un autre qui regardait le frère de « Mad Dog » en vidéo.

Ça ne sentait pas tellement la victoire.

Fait à signaler, le taux de participation a été relativement élevé pour une élection partielle, à 64,5 p. cent. Il était de 76,6 p. cent en 93. Hier, le directeur du scrutin, Denis Leclerc, effectuait les dernières vérifications d'usage. « Il est encore possible qu'il y ait des changements minimes, ça peut bouger un peu. Mais rien d'important », d'assurer M. Leclerc.

Les artistes défendent leurs crédits à Ottawa

Presse Canadienne
OTTAWA

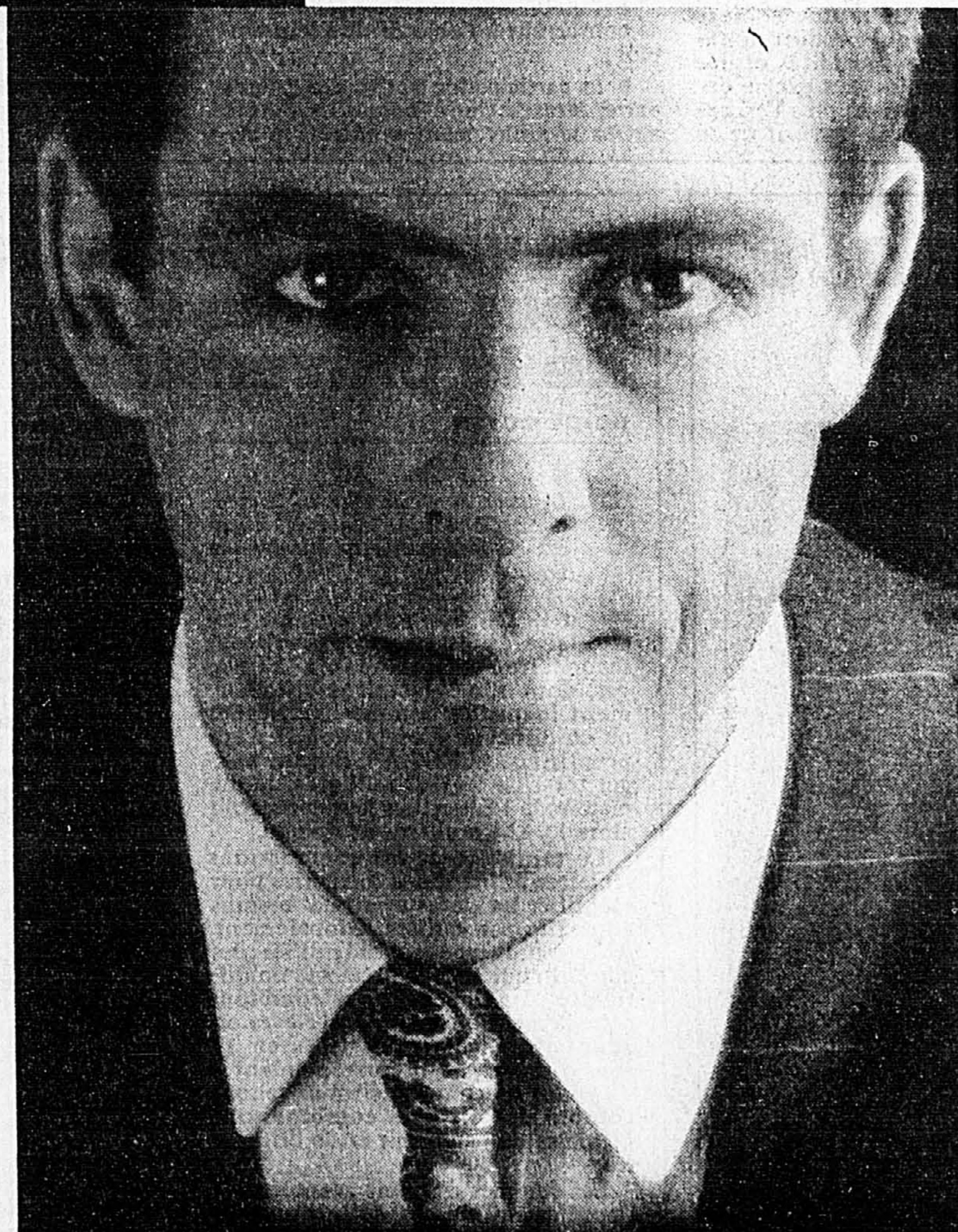
■ Dans un ultime effort en vue de convaincre le gouvernement Chrétien de ne pas profiter du prochain budget pour sabrer dans le secteur des arts, la communauté culturelle a recours au vocabulaire économique.

Selon le sénateur libéral Jean-Louis Roux, si le gouvernement choisit de diminuer sa contribution au financement des arts, cela affaiblirait un secteur d'activités qui fait sa large part pour faire fonctionner l'économie.

La Conférence canadienne des arts, qui parraine la rencontre, évalue à 6,2 milliards, la contribution financière des gouvernements (fédéral, provincial et municipal) au financement des arts en 1992-1993.

Pendant ce temps, les industries culturelles ont injecté presque 24 milliards au produit intérieur brut canadien.

PATRICK MARINUCCI



CET HOMME PEUT PASSER DE LA SCIENCE À LA MUSIQUE AVEC LA MÊME VIRTUOSITÉ

CET HOMME TRAVAILLE POUR LE SERVICE DES NOUVELLES DU RÉSEAU TVA. ET IL EST PLUTÔT-FIER DE FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE QUI A CHOISI DE FAIRE DE LA NOUVELLE VIVANTE, SENSIBLE ET PROCHE DES TÉLÉSPECTATEURS. DE LA NOUVELLE QUI VA DROIT À L'ESSENTIEL. C'EST GRÂCE À DES GENS COMME LUI, DIRECTS SUR LA NOUVELLE, QUE LES BULLETINS DE NOUVELLES DE TVA SONT LES PLUS REGARDÉS PARTOUT AU QUÉBEC.

DIRECT SUR LA
NOUVELLE



Ne manquez pas le plus

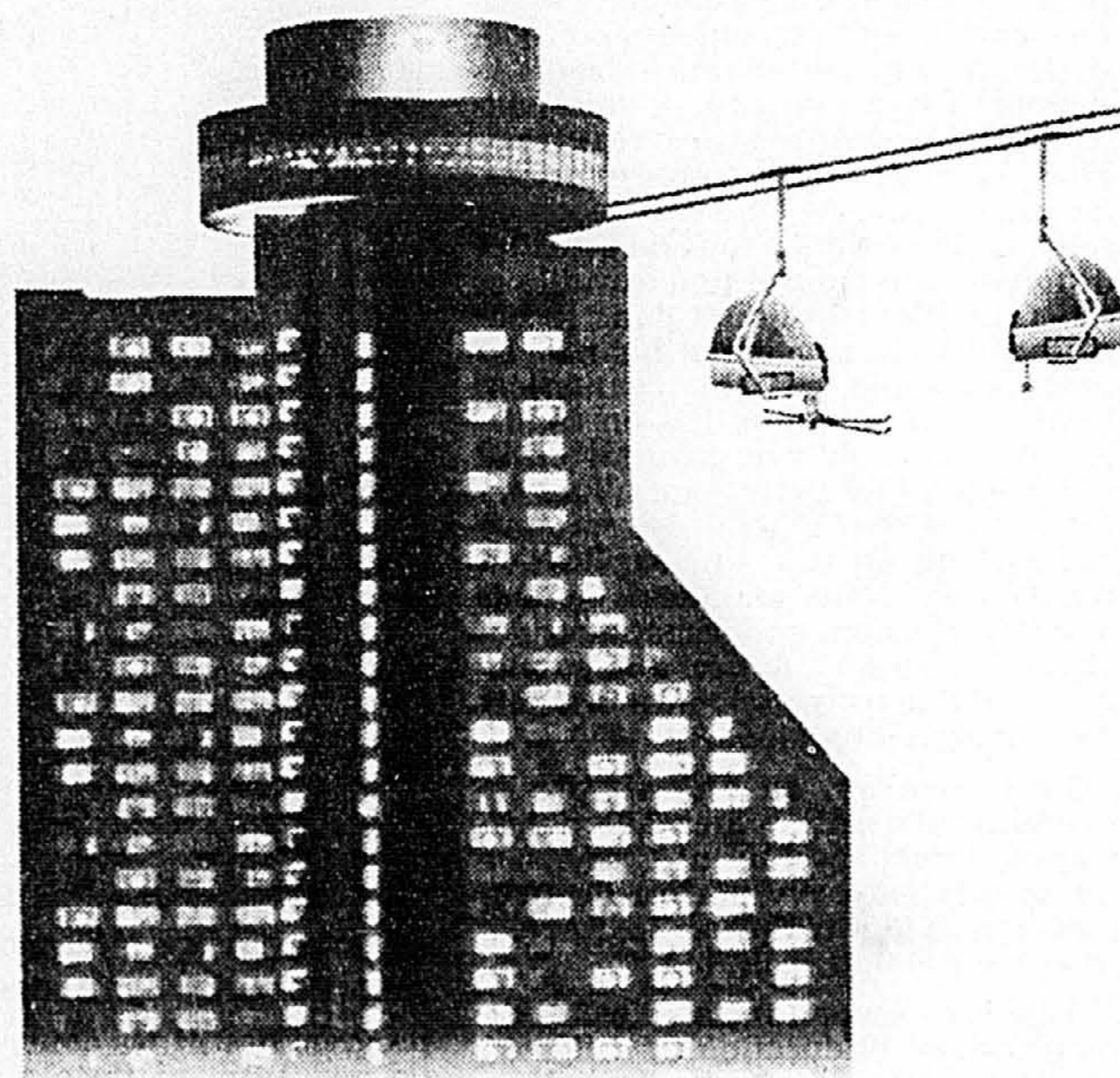


GRAND SALON DE L'HABITATION AU PAYS

16^e SALON NATIONAL DE L'HABITATION

LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

DU 24 FÉVRIER AU 5 MARS AU STADE OLYMPIQUE



Grisant !

82\$ jusqu'au 2 mars
92\$ du 5 mars au 16 avril

Griserie des pentes. Griserie de l'ambiance après-ski unique de Québec. Loews Le Concorde est votre lien direct avec l'action, quelle que soit votre station de ski préférée.

Plan familial: aucuns frais d'hébergement pour les enfants de 17 ans et moins partageant la chambre d'un adulte. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins, réduction de 50 % sur les repas pour les 7 à 12 ans.

* Tarif par chambre par nuit, en Classe Hospitalité, comprenant 2 petits-déjeuners buffet.



LOEWS
LE CONCORDE

L'hôtel sur la Grande-Allée
1225, Place Montcalm, Québec G1R 4W6
Réservations : 1 800 463-5256

POLITIQUE

**Les transferts aux provinces :
Campeau prévoit un désastre, mais
seulement pour l'exercice 96-97**

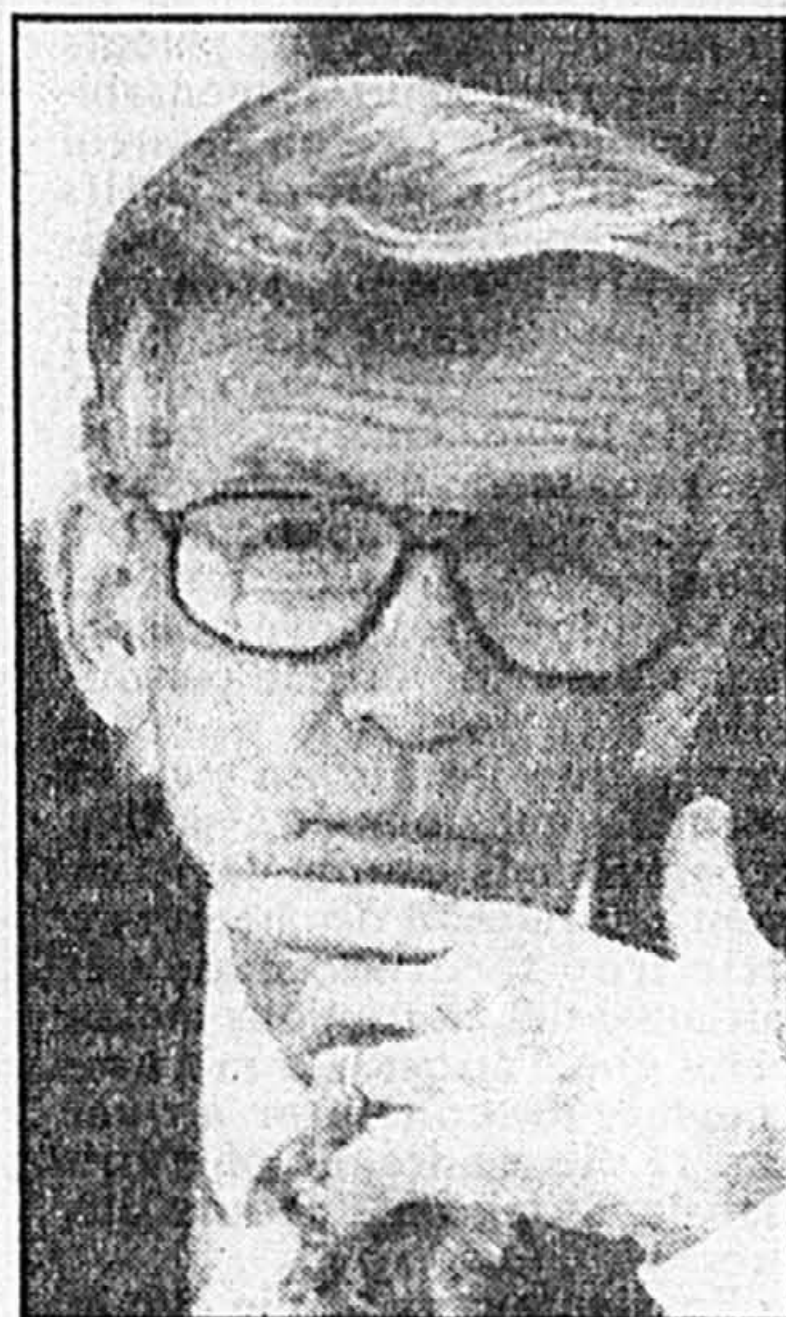
GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

OTTAWA
■ Selon le ministre des Finances du Québec, Jean Campeau, le gouvernement fédéral ne modifiera pas les transferts d'argent aux provinces au cours de la prochaine année financière, mais « ça deviendra désastreux pour nous » en 1996-97.

Ces transferts aux provinces pour la santé, l'éducation post-secondaire et l'aide sociale feront alors l'objet d'une grande réorganisation et d'une réduction, a ajouté M. Campeau après avoir participé à une rencontre fédérale-provinciale convoquée par le ministre des Finances du Canada, Paul Martin.

« Il semble bien qu'il s'agira d'un transfert des responsabilités sans un transfert de l'argent nécessaire » pour le financement de ces programmes, a-t-il poursuivi.

Interrogé en Chambre par le chef du Reform Party, Preston Manning, le premier ministre Jean Chrétien a déclaré que si Ottawa procédait à ce transfert intégral d'argent aux provinces, « le déficit fédéral demeurerait au même point ». Il a ajouté que les provinces profiteront du contrôle que le fédéral entend exercer sur son déficit parce que la cote des obligations sera alors plus élevée.



Le ministre des Finances, Jean Campeau, anticipe un désastre dans les versements fédéraux aux provinces.

Rencontrant à son tour la presse, M. Martin a parlé du budget « qui sera présenté dans deux semaines », c'est-à-dire à la fin de février. La date exacte du dépôt n'a pas encore été annoncée officiellement par le gouvernement.

M. Martin a promis que ce

budget « cassera le dos du déficit », ce devrait selon lui plaire aux investisseurs et aux marchés financiers. « Cette année, le gouvernement fédéral va vraiment régler la question du déficit. »

Le transfert d'une somme d'argent globale aux provinces pour les programmes sociaux « est une possibilité parmi d'autres et une décision à ce sujet sera prise d'ici au budget ».

« Équitables »...

Il répète que ce budget sera « équitable » et que chacun devra porter sa juste part du fardeau, expliquant que « les échappatoires fiscales ne profitent pas aux pauvres mais aux mieux nantis ».

De dire M. Campeau, la réforme Axworthy des programmes sociaux est mise de côté « jusqu'après le budget, sinon après le référendum », et referra surface à l'automne.

Les modifications éventuelles aux transferts d'argent seront annoncées dans le budget de la fin du mois.

M. Martin avait annoncé dans son dernier budget que les transferts pour l'aide sociale et l'éducation post-secondaire en 1996-97 ne seront pas plus élevés que ceux de l'année 1993-94.

La réforme de la taxe de vente n'a pas été abordée lors de la rencontre d'hier.

Sans morale, les Québécois sont incapables de relever le défi souverainiste, déplore le représentant au Canada du Front national

Presse Canadienne

■ Immoraux, champions de l'avortement, de la vasectomie et de la ligature des trompes, les Québécois sont trop vulnérables pour relever le défi souverainiste.

Représentant au Canada du Front national, un parti d'extrême droite français, Roger Alacoque a dressé un bilan bien sombre de la société québécoise devant la commission régionale de l'Estrie à Hatley, près de Sherbrooke, hier.

Depuis les années 60, le Québec continue de renier fatalement les valeurs relatives à la famille, à la religion et à la morale chrétienne.

« C'est donc devenu un peuple fragile et vulnérable, incapable selon moi de faire face à l'adversité de la séparation », a-t-il soutenu.

« C'est une société d'accotés, de divorcés, championne de la vasectomie et de la ligature des trompes », a renchéri Alacoque, Français d'origine.

Les Québécois risquent encore de pécher en choisissant mal les immigrants.

« On ne peut pas accepter et favoriser massivement une immigration de substitution de la race. Les Turcs, Tamouls, Arabes musulmans et intégristes, Sikhs, Chinois, Noirs antillais anglophones, tous ces gens-là ne peuvent remplacer les Canadiens français et les immigrants francophones. ... Accueillir massivement au Québec des ethnies très différentes provoquerait des mélanges très explosifs. »

Certains l'ont trouvé « courageux » de parler ainsi, d'autres carrément « raciste ».

Le Consistoire Québec-Canada, un rassemblement d'églises réformistes protestantes, de délégués laïcs et d'ordonnés de communautés chrétiennes de la région d'Hatley, a tenu un tout autre discours, nettement axé sur la tolérance.

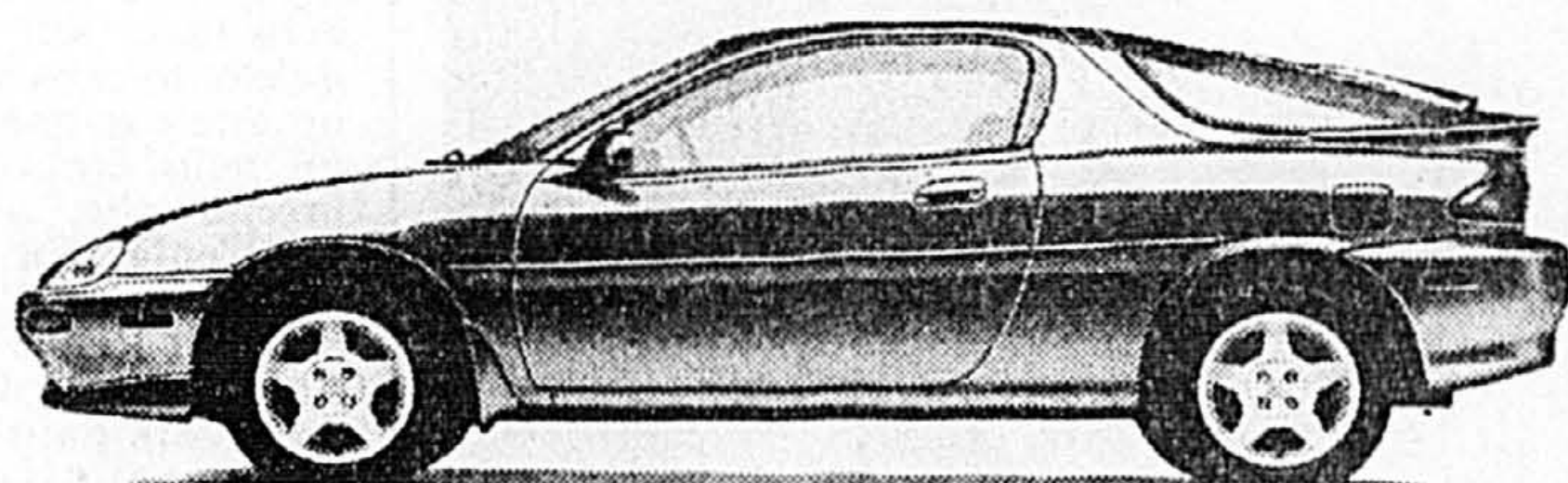
« La présence sur le territoire québécois de villages autochtones, ou anglophones, de Kahnawake ou de Hatley, n'affaiblit en rien la culture francophone du Québec. Au contraire, il faut y voir un signe de richesse, de santé et de force de notre société », a déclaré Kenneth C. Johns au nom de son groupe.

**SCANDALES
CHANTAGE
SEXE
CORRUPTION
DROGUE
LUTTES DE
POUVOIR**

Pensez vite!



MX-3 Precidia!



Moins de 15000\$!



**Au prix bien spécial de 14 895\$,
la MX-3 Precidia RS est prête à décoller!**

La Mazda MX-3 Precidia RS n'est pas qu'une p'tite sportive : c'est aussi un des meilleurs achats ces jours-ci. Consultez la liste de ses caractéristiques de série et foncez chez votre concessionnaire Mazda! Mais faites vite : à ce prix-là, la Precidia va décoller dans le temps de le dire.

- Moteur DACT 1,6 litre à 4 cylindres et 16 soupapes
- Sonorisation AM/FM stéréo à lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Direction assistée à pignon et crémaillère
- Vitres teintées
- Protégée par la Garantie Leadership Mazda, et plus encore...

LOCATION
Personnalisées
MAZDA^{MC}
Louez à partir de
239\$
par mois/48 mois

mazda
Je me sens bien

*Prix spécial Mazda: L'offre s'applique aux Mazda MX-3 Precidia RS neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 4 février 1995 pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. **Taux de location personnalisée Mazda:** Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf MX-3 Precidia RS 1995 d'origine et pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 525 \$ et un dépôt de 300 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractuelle est de 14 297 \$, comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 février 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les véhicules peuvent différer de celui illustré ici.

CE SOIR À RADIO-QUÉBEC

Ne manquez pas le premier épisode du thriller politique *Château de cartes* et découvrez comment, malgré vous, vous deviendrez complice d'une incroyable machination.

**Château de cartes
Ce soir 19h 30 ou
dimanche 18h**



OUVREZ, VOUS VERRÉZ.

DOSSIER

L'aide et le réconfort après le suicide d'un proche

Textes de
JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

5. Le 22 avril 1986 restera à jamais gravé dans la mémoire de Ginette Johner. C'est le jour où contre toute attente, son mari, le père de ses deux enfants de 12 et 16 ans, met fin à ses jours. « Un mauvais rêve, se souvient-elle. Je n'ai jamais oublié cette tragédie; j'apprends juste à vivre avec. Le souvenir de cette journée n'est plus présent avec la même intensité, mais à certains moments, il ressurgit et c'est toujours très désagréable. »

Dans les jours qui ont suivi ce drame, Ginette Johner a vécu en état de choc. « Je ne savais plus très bien ce qui m'arrivait; j'étais engourdie, plus ou moins consciente de mes actes. Mais la vie s'est chargée de me mettre face à la réalité. »

Cette réalité, elle est dure. Ginette Johner était dans un état pitoyable quand une amie lui a parlé de Suicide-Action. « J'ai participé à des rencontres qui m'ont grandement aidée, se souvient-elle. Je pouvais m'exprimer sans contraintes. »

Un an après la mort de son mari, Ginette Johner ressent le besoin de donner à d'autres le soutien qu'elle a reçu. « J'ai commencé à co-animer des réunions avec des personnes affectées par un suicide et j'ai ainsi pu trans-

LE DEUIL APRÈS UN SUICIDE

former ma peine en quelque chose de positif. Ayant été en contact avec ma propre souffrance, je suis en mesure de comprendre celle des autres. Mes oreilles ne sont jamais assez grandes pour les écouter, je sais qu'ils en ont grandement besoin. »

Besoin aussi de se faire rassurer, de savoir que leurs réactions sont « normales » car ils ont souvent peur de devenir fous.

Jeune fille, Ginette se sentait déjà attirée par les démunis, mais cette facette de sa personnalité était endormie. Le suicide de son mari l'a réveillée. « La mort de mon mari, dit-elle, m'a donné l'opportunité de redécouvrir que je pouvais aider les autres. Bien sûr, j'aurais préféré faire cet apprentissage autrement. »

Facile de se brûler dans la relation d'aide. Comment aider les autres sans se nuire à soi-même? « Règle générale, j'ai une certaine facilité à laisser le problème là où je l'ai rencontré, bien que certains cas nous bouleversent plus que d'autres, con-

fié Mme Johner. Pour arriver à côtoyer régulièrement la souffrance des gens sans me laisser envahir, je dois penser à moi, me faire plaisir, ventiler. Pour y arriver, j'ai deux moyens bien efficaces: faire de petits voyages et jardiner. »

Ginette Johner trouve dans la relation d'aide une contrepartie à sa souffrance. L'impression que son malheur n'a pas été vain. Et quand une personne en deuil la rencontre, elle sait qu'elle a autrefois traversé le même tunnel. Et qu'il n'est pas sans fin, elle en a la preuve vivante devant elle.

Par amour pour Geneviève

Auparavant coordonnatrice dans une agence de publicité durant 12 ans, Lise Mondor est aujourd'hui directrice de Jeune-Vie, un organisme à but non lucratif créé pour aider les jeunes qui ont le mal à l'âme. Le pont entre ces deux « carrières », un drame: le pacte de suicide conclu entre sa fille Geneviève et son amie Katia, pacte qui a mené le 26 novembre 1992 à la découverte, sur une voie ferrée de Saint-Hubert, des corps sans vie des deux jeunes filles, se tenant par la main. Geneviève avait 14 ans et demi.

« Mes patrons ont été bien compréhensifs envers moi durant... un mois. Au début de 1993, soit un mois et demi après

la mort de ma fille, ils m'ont servi un ultimatum: ou je reprends le travail ou je le quitte. J'ai besoin d'argent pour vivre, donc je reste et j'enfouis ma peine, ma douleur, ma culpabilité. »

Quelques mois plus tard, la boîte ferme ses portes et là, sans travail, Lise Mondor commence à prendre conscience que Geneviève n'est plus là et ne le sera plus jamais.

À cette époque, Lise constate que de plus en plus d'amis de Geneviève et de Nathalie, son autre fille, lui confient leur découragement, voire leur goût de mourir aussi.

Lise pense alors à mettre sur pied un organisme où les jeunes de 6 à 20 ans pourraient venir déverser leur trop plein de souffrance. En septembre 1993, elle soumet un projet communautaire au CLSC, demande une subvention de départ à Emploi et Immigration Canada et obtient, quelques mois plus tard la modique somme de 70 000 \$ pour l'embauche de deux intervenantes et d'une secrétaire à temps partiel, un personnel réduit d'avantage motivé par la « mission » que par l'argent. L'organisme est baptisé « Jeune-vie » — ce qui ressemble phonétiquement à Geneviève —, et voisine l'école secondaire que fréquentait la jeune fille, sur la rive-sud.

En un an, une centaine de jeunes et de parents se sont ren-

du à Jeune-Vie, 200 autres ont bénéficié d'écoute téléphonique ou d'informations. L'organisme permet aux jeunes de parler de leur mal de vivre, et aux parents d'échanger sur leurs responsabilités de parents face au désarroi de leur enfant. « Nos objectifs sont d'intervenir avant un suicide, explique Mme Mondor. Quand on parle de suicide, on parle de mort. Moi je veux qu'on parle de la vie. Qu'est-ce qui se passe dans la vie d'un adolescent pour qu'il pense à mourir? »

Comme mère de Geneviève, Lise Mondor a retrouvé grâce à « Jeune Vie » son estime personnelle. « Je me suis rendue compte que j'étais un parent « normal » qui donnait à sa fille des permissions « normales », un parent qui refusait des heures de sortie trop tardives, mais qui avait aussi des restrictions moins sévères que d'autres. Ça m'a aussi permis de constater à quel point la vie est fragile et d'être ainsi davantage à l'écoute des autres. »

« En s'enlevant la vie sur la voie ferrée, les filles nous ont laissé un message social, un héritage en quelque sorte, confie Mme Mondor. Elles nous ont dit: « Allumez, réagissez, il y a des jeunes qui souffrent, nous ne sommes pas les seules. Occupez-vous en, ne les laissez pas se rendre aussi loin que nous. » C'est comme si à travers moi, Geneviève voulait empêcher d'autres jeunes de se suicider. »

Comment réagir face à un enfant suicidaire

■ Maxime était un enfant enjoué, sportif. Mais depuis la mort de son grand-père, sa passion pour le hockey a fait place à l'indifférence. Il n'aimait pas tellement l'école, soit, mais aujourd'hui, chaque matin le trouve déprimé rien qu'à l'idée de s'y rendre. L'autre jour, Maxime a dit qu'il voudrait « disparaître ». Chez d'autres enfants, le message peut même être plus clair: « Je veux mourir », ou « Si tu continues, je vais me tuer ». A onze ans, peut-on vraiment avoir le goût de mourir?

« Oui et non, répond Renée Lapointe, intervenante au Centre de prévention du suicide de Chicoutimi. Les enfants, comme les adultes, veulent surtout arrêter de souffrir. Et un des moyens qu'ils entrevoient pour y parvenir, ce peut être la mort. La peine et la tristesse ressenties par les enfants ne doivent pas être minimisées. C'est une fausse idée de croire que petits, on a de petits problèmes. On a des problèmes qui pour notre âge peuvent être gros et même paraître insurmontables. »

Les messages suicidaires des jeunes de moins de 13 ans empruntent leur univers, leur âge, leurs mots. Ainsi, un enfant peut souhaiter rejoindre un héros décédé, retrouver sa grand-mère, ou simplement partir. Pour le parent qui s'inquiète de le voir se retirer du monde du jeu, se désintéresser de ce qui auparavant l'allumait, perdre l'appétit ou avoir un sommeil agité, il s'agit d'aborder le problème de façon directe, mais au bon moment.

« Aux parents de profiter d'une émission de télévision où l'on parle de suicide ou d'une période de dessin pour ouvrir la porte à la discussion, explique Mme Lapointe. L'important, pour inciter l'enfant à exprimer ses pulsions, est d'aborder la mort en se plaçant dans son univers et non du haut du monde adulte. »

Il ne s'agit pas toujours de parler directement de la mort mais des difficultés de la vie, de ses hauts et ses bas.

Il est aussi important de vérifier l'idée que notre enfant se fait de la mort. Le décès d'un petit animal ou d'une personnalité publique peut constituer un moment opportun pour lui donner l'heure juste. Et l'heure juste, c'est que la mort est irréversible. Que la vie s'arrête pour toujours. « Sans apeurer l'enfant, le parent doit absolument défaire ses fausses croyances sur la mort, telle qu'elle serait un long sommeil ou une période de repos dont on peut émerger à volonté, précise-t-elle. »

« L'enfant peut aussi vouloir mourir pour d'autres raisons, poursuit Renée Lapointe. Ainsi, les parents devraient tenter de savoir pourquoi. Il arrive que les motivations des enfants soient profondes mais complètement distordues par rapport à la réalité. »

Une fois que l'enfant a bien intégré ce concept d'irréversibilité, le parent doit vérifier si l'enfant veut effectivement partir pour toujours. Souvent ce n'est pas le cas. C'est alors que l'on a accès au cœur du problème.

L'intervention idéale, en tant que parent ou personne significative, est de montrer à l'enfant qu'il a la capacité et la compétence de s'en sortir en demandant de l'aide. « Pour le parent, le mot d'ordre est de réagir, de ne jamais hésiter à entrer en contact avec un intervenant d'un centre en prévention du suicide, pour ne pas avoir à le regretter éventuellement », explique Mme Lapointe.

Mais comme parents, on peut aussi penser que nos enfants nous manipulent. Faut-il toujours prendre au sérieux leurs idées suicidaires? « Mieux vaut prendre le risque d'être manipulés que celui de perdre son enfant », dit-elle.

« Une autre fausse croyance veut que parler de la mort ou du suicide va inciter l'enfant à passer aux actes, conclut Mme Lapointe. Mais s'il en parle lui-même, c'est que l'idée lui trotte déjà dans la tête. »

- FIN -

Se libérer de la honte, de la culpabilité et de la colère

« Quand j'ai annoncé à la famille et aux amis que Clément était mort, j'ai été incapable de prononcer le mot « suicide », confie Marie-Lise Tardif, une jeune femme de 34 ans qui il y a trois ans, se retrouvait du jour au lendemain seule avec deux jeunes enfants de 2 et 6 ans.

Pas facile d'annoncer que son conjoint de 31 ans, professionnel de la santé ayant lui-même « sauvé » bien des patients, a choisi de mourir.

« J'étais moi-même sous le choc, complètement anéantie, et le mot suicide suscitait chez moi les cris et les hurlements des gens incrédules à l'autre bout du fil. C'était pour moi un poids supplémentaire si bien qu'à certaines personnes, je préférerais dire qu'il y avait eu un accident. »

Le deuil à la suite d'un suicide est empreint de honte, de culpabilité et de colère. De honte parce que le suicide d'un proche est souvent perçu comme un échec, plus particulièrement s'il s'agit d'un enfant ou d'un conjoint. Le survivant du suicidé reste, dans l'esprit de bien des gens, celui qui n'a pas suffisamment écouté, aidé, supporté, bref celui qui n'a pas su convaincre que la vie avait meilleur goût que la mort.

Ce deuil est aussi marqué par la culpabilité. « J'avais une peur terrible d'être jugée, confie Marie-Lise. Je savais que les gens allaient faire l'équation suivante: s'il s'est enlevé la vie c'est qu'il était malheureux; donc sa conjointe n'a rien vu ou n'a pas pu l'aider, c'était donc une mauvaise épouse. »

Ce sentiment m'a longtemps hantée, au point de me demander quand et comment je pourrais reprendre une vie sociale et renouer avec ma famille. Je me jugeais très sévèrement. »

Le dire ou mentir...

« Je n'ai jamais caché que mon fils s'était suicidé mais dans ma famille, on m'a suggéré de le faire, raconte Claire, la mère de Guillaume, un jeune homme de 18 ans, qui s'est suicidé il y a quatre ans. On me disait que ce serait beaucoup plus simple si je disais qu'il avait eu un accident. J'insistais: « Écoute, ce n'est pas un accident, il a laissé un message, c'est bien clair... »

« Autour de moi, j'ai senti une grande peur de parler du suicide de Guillaume, comme si son geste provoquerait d'autres suicides dans la famille ou chez les amis... Le suicide d'un proche est menaçant. »

Le mot suicide n'a pas le même effet dans un salon mortuaire où on veille le corps d'un

adolescent qui s'est tiré une balle par un beau matin d'été qu'imprimé dans un journal. Ce geste désespéré n'est plus une statistique mais une réalité qui nous rappelle que personne n'en est à l'abri. Il n'en faut pas plus pour ébranler le meilleur système de défense. Autour des personnes en deuil, le vide se fait.

« On s'est retrouvés seuls, à l'exception de quelques amis, raconte Claire. Il a fallu deux ans pour que je parle de Guillaume avec mes frères et soeurs. Nous avons observé entre nous le même silence qui avait entouré la tentative de suicide de notre mère, il y a 15 ans. »

Prendre le même chemin

Spécifique à un deuil à la suite d'un suicide, il y a la tentation de suivre le même chemin que l'être aimé. « Le suicide d'un proche suscite souvent des questions existentielles, explique Réjean Marier, directeur général de Suicide-Action. Quand on a passé dix ou quinze ans de sa vie à investir dans une relation avec un enfant ou un conjoint et que celui-ci se suicide, on s'imagine du rejet de sa part et on peut même en arriver à croire que son choix était peut-être le bon. »

« Un an après la mort de Guillaume, je suis allée faire le point dans une auberge, raconte Claire. En entrant dans ma petite chambre, j'ai pensé au suicide. Deux Claire cohabitaient en moi: l'une voulait vivre, l'autre n'en pouvait plus de souffrir. Un véritable duel se déroulait dans ma tête. Je ne voulais plus prendre la route de peur que la tentation soit trop forte de me tuer au volant. J'ai acheté des journaux et j'ai lu toute la soirée. Dès que je levais les yeux, le dialogue infernal reprenait. »

« J'ai alors touché le fond du baril; j'avais l'impression d'être aspirée dans des sables mouvants. Au petit jour, je me suis endormie, épuisée. Le lendemain matin, j'ai décidé que je vivrais. J'ai vu le bout du tunnel grâce au souvenir de Guillaume; il valait la peine que je vive. Aujourd'hui, je me ramasse des souvenirs avec mon entourage au cas où... »

Source de tourments

Survivre à un suicide est souvent source de tourments. On se répète constamment qu'on aurait dû dire telle parole, poser tel geste, arriver à telle heure. On se remémore les dernières paroles, les notes, les siennes; on cherche les signes avant-coureurs; on s'en veut de les avoir ignorés, ou de n'avoir pas su les détecter.

On voudrait revenir en arrière pour changer le cours des événements. Les pourquoi restent sans



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Quand son mari Clément s'est suicidé, il y a trois ans, Marie-Lise Tardif s'est retrouvée seule avec deux enfants et un énorme sentiment de culpabilité. « J'avais une peur terrible d'être jugée, confie Marie-Lise. Je savais que les gens allaient faire l'équation suivante: s'il s'est enlevé la vie, c'est qu'il était malheureux; sa conjointe n'a rien vu ou n'a pas pu l'aider, donc c'était une mauvaise épouse. »

réponses car celui dont on les espère est absent.

Et avec le temps, on découvre sous la tristesse un sentiment refoulé qui a pour nom colère. Parce que dans son for intérieur, l'être éprouvé par un suicide en veut souvent à celui qu'il accuse

de l'avoir abandonné, parfois avec des problèmes financiers, des responsabilités supplémentaires, des enfants, de la peine. Avec la vie quoi!

« J'ai ressenti de la colère contre Clément, avoue Marie-Lise. Au début, je ne le voyais pas

comme quelqu'un de souffrant qui avait fait le choix de partir, mais comme un mari qui avait abandonné sa famille. Ma souffrance m'aveuglait. »

Je réalise que c'était un homme épuisé qui croyait pouvoir guérir l'humanité, mais pas lui. »

Si vous avez besoin d'aide...

Suicide Action Montréal	(514) 723-4000
Tel-Aide Outaouais, à Hull	(613) 741-6433
Centre d'aide 24/7, à Hull	(819) 595-9999
CPS du Bas Saint-Laurent, à Rimouski	(418) 724-2463
Comité ressource intervention du Grand-Portage, à Rivière-du-Loup	1-800-463-0009
CPS de Chicoutimi	(418) 545-1919
CPS de Québec	(418) 525-4588
Centre Action Suicide, à Shawinigan	(819) 536-2995
Service de prévention du suicide de Trois-Rivières	(819) 379-9238
Réseau de prévention suicide des Bois-Francs	(819) 362-6301
Service de prévention du suicide de La Tuque	(819) 523-2220
Au bout du fil de Drummond	(819) 477-8855
Carrefour intervention suicide, à Sherbrooke	(819) 564-1664

Table de concertation régionale en prévention du suicide de l'Abitibi-Témiscamingue, à Malartic	1-800-567-6407
Comité de prévention du suicide de Malartic, de Senneterre, d'Amos, de La Sarre, de Rouyn-Noranda, de Val-d'Or, de Témiscamingue et de Label-sur-Quévillon	1-800-567-6407
Prévention du suicide de la Rive et de Manicouagan, à Baie-Comeau	(819) 589-1629
CLSC des Îles, à Cap-aux-Meules	(418) 986-2121
CLSC Chaleurs, à Paspébiac	(418) 725-6611
CLSC L'Estran, à Grande-Vallée	(418) 393-2001
Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Accueil-Amitié, à St-Georges-de-Beauce	(418) 228-0001

*On peut aussi se procurer le programme de prévention du suicide chez les adolescents-17 ans... la vie derrière soi? — qui comprend un document vidéo de 25 minutes et un guide d'animation. Cet outil, réalisé en 1986 par la psychiatre Marie-Carmen Plante, le pédopsychiatre

Pierre H. Tremblay et Richard Martin, a été largement diffusé dans les écoles secondaires du Québec et en France. Il est disponible au Centre de communication en santé mentale (CECOM) de l'hôpital Rivière-des-Prairies. Téléphone 328-3503

POLITIQUE

La commission de la capitale entendra aussi Guy Bertrand, le souverainiste dérangeant

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ La commission de la capitale sur l'avenir du Québec entreprend ce soir, à Québec, l'audition de ses premiers invités qui se poursuivra durant une douzaine de jours dans six autres villes de la région, soit jusqu'au 5 mars exclusivement.

Au secrétariat de la commission, où l'activité est tout ce qu'il y a de plus fébrile, on indiquait que plus de 200 mémoires devraient avoir été reçus à minuit hier.

Une douzaine d'invités ont été sélectionnés pour être entendus à l'occasion de cette première soirée d'audiences. Parmi eux, l'avocat criminaliste Guy Bertrand, qui avait fait un coup d'éclat tout récemment en déclarant que la démarche référendaire du gouvernement Parizeau lui paraissait « suicidaire ». Il ajoutait que la Cour suprême jugerait illégale une déclaration d'accession à la souveraineté, même si le OUI l'emportait au référendum, et il proposait un bulletin de consultation devant comporter une vingtaine de questions lors du référendum.

Jugeant que les dix minutes qui lui étaient allouées comme à chacun des autres intervenants ne lui suffiraient pas, Me Bertrand a convoqué pour 14h30 aujourd'hui une conférence de presse afin d'élaborer ses propositions. Il insistera, a-t-on appris,

sur la dette nationale qui rendrait irréalisable une déclaration unilatérale de souveraineté, et il demandera au gouvernement le retrait de son avant-projet de loi sur la souveraineté. Il proposera à la place une sorte de confédération qu'il voit comme un projet d'entente de nature à rallier plutôt qu'à diviser.

Les audiences ou forums tenus par les commissions sur l'avenir du Québec au cours des huit premiers jours ont donné lieu à la participation de 15 702 personnes aux quatre coins du Québec et à la réception de 1285 mémoires, dont 484 ont fait l'objet d'une présentation devant les commissaires. Tous les autres documents sont scrutés par des équipes techniques.

Une analyse portant sur un premier regroupement de 214 mémoires présentés en région, soit en assemblées ou dans des forums, donne lieu au départage suivant : 96 mémoires expriment une position favorable à l'avant-projet de loi du gouvernement, 40 y sont défavorables et 34 traduisent un questionnement de la part de leur auteur. Certains proposent d'autres options ; ainsi, 11 mémoires favorisent une confédération des régions du Canada, 11 veulent un fédéralisme renouvelé, 31 sont pour le statu quo constitutionnel, 17 penchent pour l'union Québec-Canada à la manière dont parle l'Action démocratique et une dizaine de mémoires présentent diverses autres orientations.

Aux poubelles, le dollar canadien ! Vive « la piastre du Québec » !

PAUL ROY

■ Aux poubelles, le dollar canadien ! S'il n'en tient qu'à Léo Donald Lachaine, un Québec souverain créera rien de moins que « la piastre du Québec ».

C'est avec beaucoup de sérieux que M. Lachaine a fait cette proposition devant la Commission de la Montérégie sur l'avenir du Québec, qui siègeait hier à Valleyfield.

M. Lachaine, qui témoignait à titre individuel, a aussi proposé que le Québec ne reconnaisse pas la dette du « Dominion du Canada ». « A l'étranger, a-t-il expliqué, les pays qui prennent leur indépendance d'un pays conquérant ne reconnaissent pas la dette du pays conquérant comme étant la leur. Ceci fut le cas de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Estonie. »

Les commissaires l'ont écouté poliment.

Mais tout souverainistes qu'ils sont, c'est avec beaucoup plus d'intérêt — si on en juge par le nombre de questions qu'ils ont posées à leurs auteurs — qu'ils ont accueilli deux mémoires fédéralistes.

Le premier était celui de M. Marcel Lalonde, pour qui le projet de souveraineté du Québec se voulait, dans les années 60 et 70, « une réponse à certaines situations vécues à cette époque » : conditions sociales et économiques inférieures pour la majorité

francophone, menace de disparition du français, empiètement du gouvernement fédéral dans les domaines de juridiction provinciale.

Des problèmes qui n'existent plus — ou qui se sont grandement atténués —, selon lui. « Il n'y a plus d'opresseurs, alors il faudrait arrêter de jouer aux vic-

équité fiscale, amélioration des systèmes d'éducation et de santé, protection de l'environnement, etc.

Processus truqué

Il était suivi par Scott Disher, qui se décrit comme écrivain et homme d'affaires et qui, lui non plus, ne porte pas le projet souverainiste dans son cœur. Membre fondateur du groupe de défense des droits des anglophones Alliance Québec, en 1982, M. Disher n'en a pas moins débuté sa présentation en dénonçant Alliance-Québec et les partis politiques fédéralistes qui boycottent les différentes Commissions sur l'avenir du Québec.

« Comme la majorité des fédéralistes, a-t-il expliqué, j'ai l'impression que tout ce processus a été truqué pour produire les résultats qu'on voulait obtenir. »

Pour s'en convaincre, dit-il, il suffit d'examiner la composition des différentes commissions qui siègent à travers le Québec : « On n'y trouve pas un seul fédéraliste d'envergure. »

Mais d'un point de vue stratégique, croit-il, un boycott des fédéralistes, cette fois-ci, risque de justifier un boycott des souverainistes, après une victoire du non, dans l'éventualité d'audiences sur de nouveaux arrangements constitutionnels.

Parce que le non va l'emporter, prédit M. Disher : « Contrairement à plusieurs autres qui témoignent devant cette



times », a-t-il dit.

Et d'ajouter : « En 1995, les principales raisons plaçant en faveur de la souveraineté du Québec se retrouvent donc tout à fait caduques et non appropriées dans un contexte ayant fortement évolué. »

Parlant du chevauchement des juridictions entre le gouvernement fédéral et les provinces, il se demande si son coût est aussi élevé que celui d'une éventuelle souveraineté. « Malheureusement, souligne-t-il, ni pour l'un, ni pour l'autre, nous n'avons de données précises. »

M. Lalonde, qui se dit « écoeuré » des débats constitutionnels, dit croire que les politiciens s'attardent à ces « futilités » de crainte d'aborder les vrais problèmes : création d'emplois, adoption de budgets équilibrés,

commission, je suis convaincu que le fédéralisme au Canada, et particulièrement au Québec, est bien vivant et fonctionne remarquablement bien. »

Il en donne pour preuve le fait que le Canada permette à Lucien Bouchard, un séparatiste, de siéger comme chef de l'opposition officielle dans son parlement. D'ailleurs, croit-il, les nombreux témoignages d'encouragements reçus par M. Bouchard de partout au Canada, lors de son hospitalisation, démontrent « la maturité et la stabilité de la vie politique canadienne ».

Contrairement à d'autres fédéralistes anglophones cependant, M. Disher dit accepter qu'un oui signifierait le retrait du Québec de l'union politique canadienne. Et, dans un tel contexte, il s'opposerait à ce que des régions du Québec — à prédominance fédéraliste — se séparent à leur tour.

« Ni le Canada, ni le Québec bénéficieraient du chaos qui s'ensuivrait », opine-t-il.

Il demande en retour aux leaders souverainistes de s'engager solennellement à travailler de bonne foi dans le cadre fédéral si le Non l'emporte.

Dénonçant le projet souverainiste, M. Disher affirme que le fardeau de la preuve repose sur ses proposeurs. « Une fois de plus, conclut-il, leurs arguments — basés sur des mythes, des demi-vérités, la peur — seront jugés tristement inadéquats. »

LES VINOFOILIES
COURS SUR LES VINS

Initiation théorique et pratique à la dégustation. Découverte des différents vignobles du monde, en petits groupes de 15 élèves maximum. Cours débutant le

MARDI 28 FÉVRIER & MERCREDI 1 MARS

Cours donnés par **CLAUDE-ALAIN CAGNY**
Chroniqueur à Radio Canada, Conférencier, Semi-Finaliste du meilleur Sommelier en vins et spiritueux de France 1988 et 1990,
Juge au jury international du concours national des Vins d'Italie de Torgiano.
2295 Avenue Oxford, Montréal, H4A-2X7
INFORMATIONS: (514) 487-9902

CARTE VERTE AMÉRICAINE

Le Département d'État des États-Unis organise un programme de loterie de visas. 55.000 visas d'immigration (Cartes Vertes) seront distribués de façon aléatoire. Les gens peuvent faire une demande à la place d'un ami ou d'un parent. Le programme est ouvert aux personnes nées ou mariées à quelqu'un né dans tous les pays sau les suivants :

Canada, Chine (ouvert à Hong Kong), Colombie, République Dominicaine, El Salvador, Grande-Bretagne (ouvert à l'île de la Nord), Inde, Jamaïque, Mexique, Philippines, Corée du Sud, Taiwan et Vietnam.

La demande doit être faite avant le 27 février 1995
POUR FAIRE UNE DEMANDE APPELEZ PSC
(604) 685-7899 (514) 874-0665 (416) 365-0722
1200 McGill College, bureau 1100, Montréal H3B 4G7
Frais d'application: 200 \$

ALCOOL DROGUE

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER. PAUL AQUIN ET SON PERSONNEL (514) 229-3426 TÉLÉCOPIEUR 229-7882

PAVILLON GRAND ELAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ELAN À MONT-ROLLAND

VÉRIFICATION GRATUITE DES FREINS

SPÉCIAL DE FÉVRIER SEULEMENT FORFAIT FREINS AVANT

- Remplacer 2 disques avant
- Remplacer 4 plaquettes avant
- Remplacer les (2) vis pour disques
- Remplacer les (4) ressorts pour plaquettes
- Nettoyer et lubrifier les étriers
- Vérifier le niveau du liquide de frein
- Vérifier le témoin lumineux des freins
- Vérifier le maître cylindre
- Essai routier

149,95\$* * GOLF ET JETTA, FREINS NON VENTILÉS
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT!

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DE FILTRE 14,95\$* *Pour la plupart des modèles.
OUVERT LE SOIR JUSQU'À 22 H 30

NORDEST VOLKSWAGEN
10395, boul. Pie-IX Montréal-Nord **325-3422**



Rapportez beaucoup plus qu'une petite savonnette d'hôtel dans vos bagages!

Gagnez un Apple PowerBook. Il s'agit d'une simple proposition d'affaires... Séjournez à l'un des établissements des Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique dès maintenant jusqu'au 31 mars 1995, et vous pourriez vous retrouver propriétaire du tout nouveau Apple® PowerBook™ à écran couleur.

Rapportez les plus merveilleux souvenirs! Vous pourriez aussi gagner d'inoubliables vacances de golf ou de ski à l'une de nos villégiatures. Et ce n'est pas tout! D'autres prix comprennent des Newton™ MessagePad et des bons-cadeaux des Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique. Comme la valeur totale des prix à gagner s'élève à plus de 100 000 \$, venez courir la chance de remporter le gros lot lors de votre prochain voyage! Pour réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou avec nous au 1 800 441-1414.

Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique

Apple

The Empress • Hotel Vancouver • Waterfront Centre • Chateau Whistler Resort • Jasper Park Lodge • Chateau Lake Louise • Banff Springs • The Lodge at Kananaskis/Hotel Kananaskis • The Palliser • Chateau Airport • Hotel Macdonald • Royal York • SkyDome Hotel • Deerhurst Resort • Château Laurier • Le Château Montebello • Le Reine Elizabeth • Le Château Champlain • Le Château Frontenac • Hotel Beauséjour • Chateau Halifax • The Prince-Edward • Hotel Newfoundland

Apple, le logo Apple, PowerBook et Newton sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. MessagePad est une marque de fabrique d'Apple Computer, Inc.

ACTUALITÉS

Toxicoland fermé, la Suisse se demande comment éviter la réapparition du phénomène

Agence France-Presse
ZURICH

Le quartier du Letten à Zurich, devenu en trois ans le plus grand supermarché de drogues dures en Europe, a fermé ses portes hier à zéro heure précise, ponctualité suisse oblige, mais il reste maintenant aux autorités d'éviter une réapparition du phénomène ailleurs.

Devant les caméras d'une dizaine de télévisions étrangères, les derniers occupants de cette gare désaffectée, qui a accueilli l'été dernier jusqu'à 5 000 héroïnomanes, ont quitté les lieux sous l'oeil vigilant de la police.

Hier matin, des riverains soulagés observaient les équipes de nettoyage qui s'affairaient sur les 40 hectares désertés, ramassant seringues, préservatifs et immondices derrière les grillages et barbelés installés pour empêcher tout retour.

Le plus difficile

« Toxicoland », aussi qualifié par ses détracteurs de plus grande prison à ciel ouvert pour drogués, est mort de surdose : trop de bandes rivales de revendeurs s'entretenant à l'occasion, trop de prostitution dans le cinquième arrondissement, trop de misère morale aussi malgré la présence d'équipes sociales distribuant seringues et conseils. La municipalité, confrontée à la drogue depuis 25 ans, a cédé à la pression des riverains.



PHOTO REUTERS

Les autorités suisses ont chassé hier, à minuit exactement, les drogués de la gare désaffectée de Letten, à Zurich, qui était devenue leur repère depuis 1992. L'opération s'est déroulée sans heurts, malgré une manifestation nocturne organisée par des habitués de l'endroit.

L'opération s'est déroulée sans heurts, mais travailleurs sociaux, policiers et autorités sont bien conscients qu'ils jouent maintenant la partie la plus difficile. Il s'agit d'éviter à la fois un nouvel abcès de fixation et en même temps des métastases irradiant dans toute la cité d'affaires allemande.

Pour cela, il a été décidé de reconduire les drogués non zurichois vers les autres cantons,

sommés d'adhérer au projet, et de refouler les toxicomanes étrangers. Des centres de rapatriement ont été installés ainsi que des cellules pour les revendeurs. Pour les toxicos locaux, deux centres de distribution de seringues ont été ouverts et une assistance est proposée.

Mais les revendeurs ont anticipé le mouvement retrouvant, ces dernières semaines, la clandestinité des arrières-cours pour

continuer leur marché, doublant au passage le prix du gramme à 100 francs suisses (115 \$).

La population a été invitée par voie d'affiches à signaler tout trafic à la police qui patrouillera durant trois mois pour éviter un nouveau Letten.

Le Letten avait été squatté en 1992 deux jours après la décision de fermeture de la Platzspitz où les revendeurs avaient leurs aises auparavant.

L'Europe s'interroge : faut-il légaliser la drogue ?

Agence France-Presse
PARIS

Relancé en France par la publication d'un rapport d'une commission et en Suisse par l'évacuation du quartier du Letten, à Zurich, le débat sur la dépénalisation des drogues agite également d'autres pays européens.

Ceux-ci adoptent des positions très diverses face à la consommation de stupéfiants et à la distinction à opérer entre drogues douces et dures.

L'Espagne, l'Italie et plus récemment l'Allemagne constituent, en Europe, les pays les plus engagés en matière législative vers la dépénalisation. D'autres pays comme les Pays-Bas, la Grande-Bretagne ou la Belgique affichent une pratique libérale, mais possèdent un arsenal législatif assez répressif.

La cour constitutionnelle allemande a décidé en avril 1994 de dépénaliser la consommation de cannabis et sa détention en petites quantités et pour un usage privé. Mais les États fédérés n'ont pas réussi, depuis, à se mettre d'accord sur la notion de petite quantité, qui varie de 0,5 gramme dans le Brandebourg à 30 grammes dans le Schleswig-Holstein.

La législation espagnole, votée en 1983, ne pénalise pas

la consommation à titre individuel, mais prévoit depuis 1992 une amende pour la consommation dans les lieux publics. Le directeur du plan national contre la drogue a émis la possibilité de légaliser les drogues douces, mesure à laquelle le chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, s'est déclaré hostile.

Au Portugal, le trafic et la vente de tous les stupéfiants sont réprimés mais pas leur usage.

En Italie, la possession ou l'usage personnel de drogues n'est plus poursuivi depuis avril 1993. La consommation peut entraîner des retraits de permis de conduire ou l'obligation de contrôles médicaux.

Grande tolérance

Nombre de pays européens ont conservé une législation répressive à l'égard de l'usage de drogue, mais observent une grande tolérance dans la pratique.

Aux Pays-Bas, par exemple, la loi prévoit des peines de prison pour l'usage de drogue mais le ministère de la Justice recommande de ne pas poursuivre les consommateurs de drogues douces s'ils sont en possession de moins de 30 grammes destinés à une consommation personnelle.

Liquidation mode

Demain, c'est un rendez-vous!

50 % DE RABAIS*

Choix de tenues mode d'automne et des fêtes pour femme

Liz Claiborne, Jones New York, Rena Rowan, Bianca, Tan Jay, Principles®, Collections Internationale, Russ, Villager, Northern Spirit®, Variations®, Real Clothes, Career Moves et autres. Robes, interchangeable et coordonnés carrière et tout-aller.

*Sur nos prix ordinaires.

Tenues mode pour femme, rayon 100. Le choix de marques varie selon le magasin.

Mode pour homme

50 % DE RABAIS*

CHOIX DE TENUES SPORT AUTOMNE-HIVER POUR LUI

Assortiment de pulls, chemises sport, tricot à manches longues, de tenues couture et de chemises à manches longues, hauts en tricot et pantalons tout-aller Northern Spirit® et Above Average® en coton. *Sur nos prix ordinaires. Vêtements pour homme, rayons 344, 347, 350, 357, 366, 385, 856 et 858

CRAVATES DE FIN DE SÉRIE

*Sur nos prix ordinaires. Cravates, rayon 334. Le choix varie selon le magasin.

CALEÇONS BOXEUR GRENADIER® EN PURE SOIE

Notre prix ord. 16,99 \$. Liquidation 8,99 \$ ch. Accessoires, rayon 857.

PAQUETS DE 3 SLIPS MODE GRENADIER® EN COTON, DE FIN DE SÉRIE

Notre prix ord. 9,99 \$. Liquidation 4,99 \$ le paquet Accessoires, rayon 857.

CHOIX DE TENUES MODE AUTOMNE-HIVER POUR JEUNE HOMME

Point Zero, Real Clothes, B.U.M. et autres. Nos prix ord. 14 \$ à 240 \$. Liquidation 7 \$ à 120 \$ ch. Mode jeune homme, rayons 317, 321 et 860.

40 % DE RABAIS

CHEMISES HABILLÉES AUTOMNE-HIVER, UNIES OU RAYÉES

Nos prix ord. 14,99 \$ à 70 \$. Liquidation 8,99 \$ à 42 \$ ch. Chemises, rayons 330 et 853. Le choix varie selon le magasin. Exceptions : les chemises unies blanches et les modèles printaniers

30 % à 40 % DE RABAIS

CHOIX DE TENUES MODE DE LA BOUTIQUE LE PRÉSIDENT

Nos prix ord. 60 \$ à 995 \$. Liquidation 36 \$ à 696,50 \$ ch. En plus, 10 % de rabais additionnel sur les articles à prix déjà réduits. Le Président, rayon 323. La Baie, rue Sainte-Catherine O. seulement. Exceptions : Mani, Hugo Boss et Filacci.

CHOIX DE COMPLETS AUTOMNE-HIVER

Nos prix ord. 149,99 \$ à 450 \$. Liquidation 104,99 \$ à 315 \$ ch. Complots, rayon 301. Le choix varie selon le magasin. Dans certains magasins.

30 % DE RABAIS

CHOIX DE PALETOTS ET D'IMPERS

Nos prix ord. 160 \$ à 395 \$. Liquidation 112 \$ à 276,50 \$ ch. Le choix varie selon le magasin. Exceptions : impers London Fog marqués de 49,99 \$ à 179,99 \$.

30 % DE RABAIS

TENUES D'EXTÉRIEUR D'AUTOMNE POUR LUI

Nos prix ord. 135 \$ à 250 \$. Liquidation 94,50 \$ à 175 \$ ch. Tenues d'extérieur, rayon 310. Le choix varie selon le magasin.

PANTALONS EN VELOURS À 6 OU 8 CÔTES

Nos prix ord. 39,50 \$ à 75 \$. Liquidation 27,65 \$ à 52,50 \$ ch. Pantalons tout-aller, rayon 314. Le choix varie selon le magasin.

CHOIX DE VESTONS AUTOMNE-HIVER

Nos prix ord. 195 \$ à 275 \$. Liquidation 136,50 \$ à 192,50 \$ ch. Le choix varie selon le magasin. Exceptions : tous les blazers pour homme. Dans certains magasins.

CHOIX DE PANTALONS HABILLÉS AUTOMNE-HIVER

En flanelle tout laine ou en laine et polyester. Nos prix ord. 70 \$ à 80 \$. Liquidation 49 \$ à 56 \$ ch. Pantalons, rayon 316. Le choix varie selon le magasin.

25 % à 30 % DE RABAIS

LIQUIDATION DE PYJAMAS HUNT CLUB

Choix de teintes unies. Nos prix ord. 28 \$ à 30 \$. Liquidation 19,99 \$ ch. Accessoires, rayon 360. Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.

25 % DE RABAIS*

CHOIX DE TENUES D'EXTÉRIEUR TOUT-ALLER, POUR L'AUTOMNE

Nos prix ord. 79,99 \$ à 129,99 \$. Liquidation 59,99 \$ à 97,49 \$ ch. Tenues d'extérieur, rayon 849. Le choix varie selon le magasin.

PANTALONS EN VELOURS À 8 CÔTES, OU EN SERGÉ BROSSÉ

Nos prix ord. 27,99 \$ à 39,99 \$. Liquidation 20,99 \$ à 29,99 \$ ch. Pantalons, rayon 848. Le choix varie selon le magasin.

ACCESSOIRES D'HIVER POUR HOMME

Gants, foulards et couvre-chefs. *Sur nos prix ordinaires. Accessoires pour homme, rayon 336. Le choix varie selon le magasin.

CHOIX DE HAUTS DOCKERS® DE LEVIS POUR HOMME

Nos prix ord. 38 \$ à 48 \$. Liquidation 28,50 \$ à 36 \$ ch. Pantalons, rayon 315. Le choix varie selon le magasin. Exceptions : chemises en chambray et hauts polo en tricot Docker de Levis®

30 % à 50 % DE RABAIS*

CHOIX DE TENUES DE NUIT POUR FEMME

Peignoirs et déshabillés Intimate de Variation® en tricot fleuri; peignoirs et déshabillés FairSet® en tissu couverture et peignoirs et déshabillés La Lingerie® en molleton. *Sur nos prix ordinaires. Tenues de nuit, rayons 170 et 820.

CHOIX DE DESSOUS DE JOUR

Camisoles, culottes flottantes, combinés-slips et slips. *Sur nos prix ordinaires. Dessous, rayon 185. Le choix varie selon le magasin.

CHOIX DE BIJOUX MODE

*Sur nos prix ordinaires. Bijoux mode, rayon 236.

25 % DE RABAIS*

CHOIX DE PIÈCES DE LINGERIE VERSAILLES®

*Sur nos prix ordinaires. Dessous mode, rayon 258.

Chaussures

25 % à 50 % DE RABAIS*

CHAUSSURES HABILLÉES ET TOUT-ALLER DE FIN DE SÉRIE POUR HOMME

*Sur nos prix ordinaires. Chaussures pour homme, rayon 368.

CHAUSSURES HABILLÉES ET TOUT-ALLER DE FIN DE SÉRIE POUR FEMME

*Sur nos prix ordinaires. Chaussures pour femme, rayons 835 et 262.

30 % à 40 % DE RABAIS*

BOTTES D'HIVER DE FIN DE SÉRIE POUR FEMME

*Sur nos prix ordinaires. Chaussures pour femme, rayon 264.

25 % DE RABAIS*

BOTTES D'HIVER POUR HOMME ET ENFANT

*Sur nos prix ordinaires. Bottes pour homme et enfant, rayons 368 et 450.

Le service InfoBref Bell

Le service InfoBref® Bell, le téléphone le plus lu, le quotidien le plus écouté! Créé par Bell, en collaboration avec La Presse, ce service s'adresse tout particulièrement aux gens d'affaires qui souhaitent être à l'avant-garde de l'actualité et des plus récents développements dans leur domaine.

Facile à utiliser, le service InfoBref Bell est accessible sans frais* à l'aide d'un téléphone à clavier. Découvrez ses rubriques quotidiennes; elles vous mèneront au coeur des sujets et des événements qui vous intéressent.

875 - Bell

- 1. Nouvelles en bref
 - La Une: 1
 - Nouvelles locales: 2
 - Nouvelles nationales: 3
 - Nouvelles économiques: 4
 - Nouvelles internationales: 5
 - Nouvelles sportives: 6
 - En primeur: 7

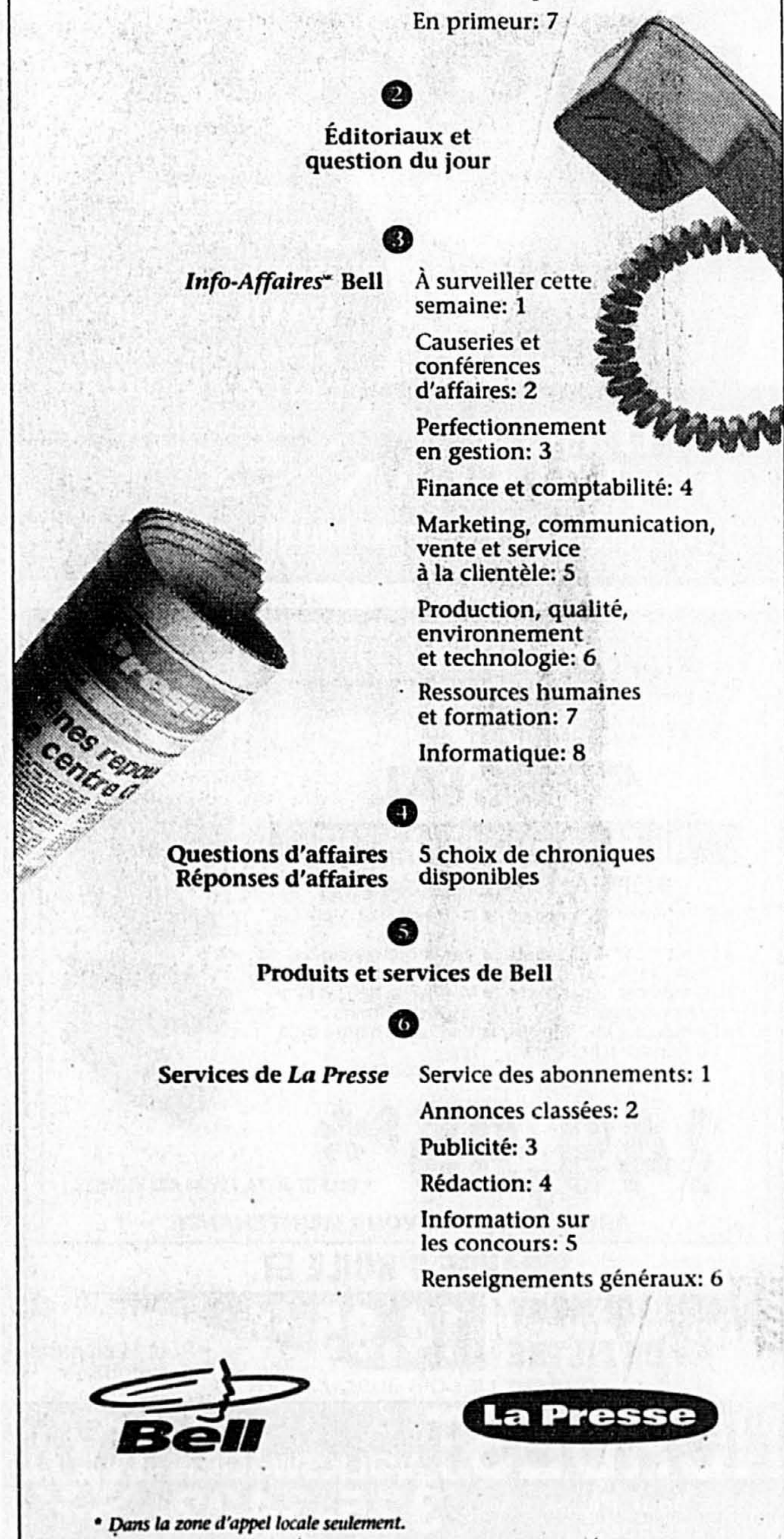
2. Éditoriaux et question du jour

- 3. Info-Affaires® Bell
 - À surveiller cette semaine: 1
 - Causeries et conférences d'affaires: 2
 - Perfectionnement en gestion: 3
 - Finance et comptabilité: 4
 - Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 5
 - Production, qualité, environnement et technologie: 6
 - Ressources humaines et formation: 7
 - Informatique: 8

4. Questions d'affaires Réponses d'affaires

5. Produits et services de Bell

- 6. Services de La Presse
 - Service des abonnements: 1
 - Annonces classées: 2
 - Publicité: 3
 - Rédaction: 4
 - Information sur les concours: 5
 - Renseignements généraux: 6



La Baie Rockland vous invite, le mardi 28 février 1995, de 18 h à 21 h, au rendez-vous beauté par excellence : la soirée Parlons beauté. Pour obtenir de plus amples renseignements, présentez-vous au rayon des produits de beauté de la Baie Rockland ou composez le 739-5521 et demandez le rayon des produits de beauté.



L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

Compagnie de la Baie d'Hudson



* Dans la zone d'appel locale seulement.